

UNIVERSITE DE TOULOUSE LE MIRAIL

*Rayonnement international d'une
congrégation religieuse française*

Les fondations à l'étranger
des Pères du Sacré-Cœur de Jésus de
Bétharram (XIX^e et XX^e siècles)

Pierre Villelongue

mémoire de maîtrise d'histoire

septembre 1999

Introduction.

La congrégation des Pères du Sacré Cœur de Jésus de Bétharram (s.c.j.), ou plus simplement des Pères bétharramites, est aujourd'hui implantée dans près de quinze pays répartis sur les cinq continents. La dimension internationale de cette congrégation d'origine française a été acquise rapidement après sa création en 1834, et devient une de ses caractéristiques aujourd'hui. Ainsi, l'ordo bétharramite de 1999 recense soixante-six communautés parmi lesquelles seulement dix se trouvent en France. Ces communautés de France sont rassemblées autour du berceau de la congrégation, Bétharram. En effet, trois communautés y vivent (sanctuaire, collège, maison de retraite), quatre autres sont dispersées dans le diocèse de Bayonne¹. En France, l'expansion de l'institut s'est donc restreinte au pays des Gaves². L'importance du nombre de vocations qui y naissaient alors est un des facteurs qui peut expliquer le manque de zèle qu'ont déployé les religieux à faire connaître la spiritualité de leur fondateur aux autres provinces de France. Ce peu d'ambition au développement de l'institut en métropole, est également renforcé par le sentiment tenace dans la congrégation que seul un basque ou un béarnais (à la rigueur un landais ou un bigourdan) peut devenir un fils spirituel de Michel Garicoïts. La majeure partie des religieux bétharramites est amenée à s'expatrier, d'abord en Amérique du Sud (Argentine, Uruguay, puis Paraguay et enfin Brésil), puis en Palestine, enfin en Asie (Chine puis Thaïlande et Inde) et en Afrique (d'abord au Maroc et en Algérie puis en Côte d'Ivoire et en Centre Afrique). La congrégation de Bétharram s'est donc résolument tournée vers l'étranger.

Au long de ce travail, je tâcherai d'analyser toutes les implantations bétharramites faites dans un nouveaux pays, et ainsi de mieux comprendre la signification des fondations étrangères dans la vie de la congrégation, depuis la première en 1854 à la dernière en date en 1988. Autrement dit, en parcourant près de cent cinquante ans d'histoire bétharramite, je souhaite comprendre pourquoi cet institut est amené, au cours de son histoire, à partir fonder des communautés à travers le monde, et quelles sont les répercussions qu'ont eu ces fondations étrangères dans la vie de la congrégation. Pour mener à bien ce projet il est, me semble-t-il, important de toujours se souvenir du caractère très homogène du recrutement bétharramite sur les plans géographique et social, homogénéité du corps des religieux qui a longtemps prévalu. De même, il est nécessaire de s'attacher à replacer l'étude de l'institut dans son contexte

¹ La circonscription du diocèse de Bayonne est calquée sur celle du département des Pyrénées Atlantiques.

² Rivières qui prennent leur source dans les Pyrénées, et qui se jettent dans l'Adour.

historique particulier, celui du fait congréganiste français des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, que plusieurs études récentes permettent de mieux cerner³. Il est également important de ne pas oublier que les congrégations sont une composante d'un ensemble institutionnel beaucoup plus large, l'Église catholique, ce qui n'est pas sans incidence sur les choix faits par la congrégation pour assurer son expansion internationale.

La base de ce devoir repose sur l'analyse de différents types de sources. Le plus important d'entre eux est constitué des archives de la congrégation. Celles-ci ont été classées et répertoriées il y a une quinzaine d'années par un des religieux, le P. Vaqué. Son travail fastidieux nous donne d'avoir accès à la mémoire écrite de la congrégation. Ces archives sont divisées en deux fonds principaux l'un à Bétharram, l'autre à la maison générale à Rome. Celui conservé à la maison générale, qui est le plus riche, renferme tout d'abord les actes des chapitres généraux de la congrégation. Les plus anciens remontent aux premières décennies de l'institut, et sont signés de la main du fondateur, Michel Garicoïts. Leur lecture nous renseigne sur l'évolution du gouvernement de la congrégation. Un des intérêts de cette source est que ces écrits n'avaient pas pour fin d'être rendus public, ces actes ne cherchent donc pas à présenter les faits mais seulement à conserver les axes de réflexions du conseil général et ses décisions. C'est une des sources essentielles qui permet de poser la trame des choix faits par les dirigeants de la congrégation. Cette source est d'autant plus intéressante qu'elle émane de l'organe qui crée l'événement. Une deuxième source provient elle aussi des dirigeants de la congrégation: la copie des rapports triennaux puis sexennaux envoyés au Saint Siège afin de le renseigner sur l'état de la congrégation. Une autre source, conservée à la maison générale, est la correspondance des religieux. Le classement de ces lettres est extrêmement complexe. Un certain nombre d'entre elles est rassemblé dans le dossier personnel du religieux qui écrit la lettre. D'autres sont classées en fonction de la communauté à laquelle appartient le religieux. Ainsi, pour avoir accès à l'ensemble de ce qui a été conservé de la correspondance d'un bétharramite, est-il nécessaire de faire des recherches dans plusieurs liasses. La correspondance des religieux est une des sources directes pour l'étude d'un objet historique, tel les fondations de communauté. Elle nous donne le regard que pose un religieux sur ce qu'il vit, il y a là un aspect beaucoup plus personnel, parfois intimiste, qui donné. Toutefois, le courrier pouvant être ouvert et lu par les supérieurs de communauté, les religieux ne vont jamais faire une critique ouverte sur l'action qui est menée dans la congrégation, ni même livrer à leur correspondant ce qui peut être de l'ordre du for interne. Le nombre très important

³ Claude Langlois, Catholicisme au féminin.
Elisabeth Dufourcq Les aventurières de Dieu

de ces correspondances (il y en a des milliers) multiplie d'autant l'importance des renseignements donnés. Devant tant de lettres, je me suis attaché à en sélectionner un certain nombre, tout d'abord en fonction de leur auteur: la correspondance des supérieurs généraux, des fondateurs des nouvelles communautés et des religieux dont les noms revenaient dans ces lettres ; puis en fonction des dates auxquelles ces lettres ont été écrites, afin de me rapprocher du moment de l'envoi des religieux dans de nouveaux pays. Les dossiers d'archives constitués en fonction des communautés renferment également des lettres écrites par des personnes étrangères à la congrégation. Ces lettres représentent en général une source importante puisque leurs auteurs sont des personnes qui aident la congrégation à s'installer dans le pays d'accueil. Un nombre assez important de rapports rédigés en diverses occasions par des bétharramites, nous révèle le plus souvent les problèmes que rencontrent la congrégation. Un des religieux les plus prolixes en la matière fut le P. Saubat, longtemps procureur de la congrégation auprès du Saint Siège. Les dossiers qui ont été spécialement montés pour conserver ses écrits sont très riches.

Le fonds d'archives conservé au sanctuaire de Bétharram, garde les documents propres au lieu de Bétharram est aux communautés qui y vivent, ainsi que les archives de la province bétharramite de France. Dans ce fonds on peut également trouver les papiers personnels légués par les religieux et non rapatriés à Rome. A Bétharram sont conservées toutes les publications faites en français par la congrégation qui peuvent être une source. En effet, ces ouvrages hagiographiques ou apologétiques nous renseignent sur le discours que la congrégation tient sur elle-même, sur ce qui la concerne. En lisant ce que les religieux souhaitent que l'on retienne d'eux, il nous est nécessaire, de mettre ces écrits en perspective par rapport à d'autres documents, afin d'avoir un regard plus juste sur les mentalités de ceux qui écrivent. De même, un certain nombre de périodiques (Nouvelles En Famille-N.E.F.-, l'Echo de Bétharram, les Feuilles missionnaires, Les Rameaux, Entre-Nous) témoignent de la vie de la congrégation et sont donc une autre source qui complète les autres informations.

La dernière source propre à la congrégation est la source orale. Certains fondateurs qui sont encore vivants ne sont pas tous restés en pays de mission. Ainsi, deux entrevues ont été réalisées durant la préparation de ce mémoire. L'une avec le R.P. Saint-Guily fondateur de la communauté de Thaïlande en 1952, l'autre avec le R.P. Landel fondateur de l'implantation bétharramite en Inde en 1988-1990.

D'autres sources ne provenant pas de la congrégation m'ont aidé à mieux compléter mes recherches. Tout d'abord celles conservées dans les archives de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples (anciennement Propagation de la Foi, souvent appelée

Propagande). Y sont conservées les correspondances qui lui sont adressées. Ces lettres sont classées en fonction du territoire de mission dont il est question (classement géographique), puis chronologiquement. Nous ne pouvons pas avoir accès aux lettres reçues par la Propagande après 1920. Ainsi, ces archives n'ont éclairé ce devoir que pour la fondation de Terre Sainte. A leur lecture très fastidieuse (il n'y a qu'un registre très sommaire et en italien), il est possible de trouver un certain nombre de lettres provenant de la congrégation de Bétharram et de ses bienfaiteurs. Nous avons ainsi les différentes démarches qui ont été suivies afin d'obtenir l'autorisation de fonder en Terre Sainte. De plus, des lettres des franciscains de la Custodie parlants des bétharramites sont également accessibles, et nous donnent ainsi la possibilité de connaître les difficultés qu'a pu causer la nouvelle fondation.

Un autre fonds d'archives ne provenant pas de l'institut bétharramite, est le fonds de la province franciscaine de Toulouse et des Missions Etrangères de Paris (M.E.P.). Consulter les archives des franciscains me permet d'avoir accès à certaines lettres d'un provincial franciscain d'Aquitaine, le R.P. Gimet, qui joue un rôle très important dans les fondations bétharramites d'Angleterre et d'Italie, réalisées après l'expulsion des religieux de France en 1902. Cependant, ce fonds est de peu d'intérêt: la situation tout à fait exceptionnelle des religieux à cette époque n'a sans doute pas permis de conserver beaucoup d'archives. Le fonds des M.E.P. montre comment l'institut missionnaire a proposé une partie de sa mission du Yunnan aux bétharramites, par l'intercession d'un des missionnaire, Mgr de Gorostarzu.

Aidé de ces sources, je peux analyser la création des fondations bétharramites étrangères. Après avoir rapidement raconté l'origine de la congrégation, il m'est possible tout d'abord de voir comment les fondations étrangères ont eu une répercussion sur la lente édification de la congrégation; puis d'étudier comment la congrégation prend conscience de son caractère international, et non plus seulement français; enfin, d'analyser le véritable tournant que l'institut opère au XXème siècle dans ses fondations en direction des terres de mission.

Partir à l'étranger, naissance d'une congrégation religieuse.

Comme nous l'avons dit, l'institut des Pères de Bétharram est dès son origine amené à partir fonder des établissements à l'étranger, et ce malgré son statut de société diocésaine qui implique normalement que les prêtres et frères coadjuteurs qui en sont membres travaillent aux besoins exclusifs du diocèse d'origine sous les ordres de l'évêque du lieu. Dans cette première partie, nous tâcherons d'intégrer l'étude des fondations à l'étranger avec l'analyse de l'émergence de la congrégation puis sa structuration. En effet, l'articulation de ces deux approches de l'histoire de la congrégation est un moyen novateur de comprendre la démarche d'expatriation des premiers fondateurs de nouvelles communautés bétharramites.

Pour mieux comprendre l'objet de cette partie, il est tout d'abord nécessaire de rapidement tracer l'origine de l'institut en s'attardant quelque peu sur son fondateur et le contexte historique de la création de la congrégation. Ensuite il sera possible d'étudier les conditions du départ de membres de la société en Argentine et de voir comment l'éloignement d'une minorité de bétharramites est pour toute la société l'origine de sa prise d'autonomie canonique. Enfin, nous verrons de quelle manière l'aboutissement de ce processus qui amène la société diocésaine à devenir une congrégation de droit romain se fait en corrélation avec la fondation hors de France d'une nouvelle communauté bétharramite par la création de la résidence de Bethléem en Palestine.

Naissance d'un institut religieux, l'œuvre d'un homme: Michel Garicoïts.

Avant d'étudier les divers départs à l'étranger des pères de Bétharram, il est important de s'attarder sur les origines de l'institut et la vie de son fondateur Michel Garicoïts. Il s'agit moins de faire une étude biographique rigoureuse que d'analyser ce que les religieux retiennent de son action. Ils gardent le souvenir de la vie et de la pensée du fondateur, ils y trouvent le fondement d'une spiritualité particulière qui caractérise leur congrégation et qu'ils enseignent dans leurs noviciats, à laquelle doivent adhérer les jeunes postulants. Ils en font le point d'ancrage de l'institut. Chaque fois qu'ils doivent poser un acte qui engage la congrégation de façon importante (comme la création de nouvelles résidences par exemple) ils se réfèrent aux fondements de leur famille religieuse. Ils en font une relecture: sans perdre de vue la spécificité de la congrégation, ils s'autorisent à la faire évoluer pour la mettre en adéquation avec les changements de la société.

1. Origines familiales et formation de Michel Garicoïts.

Issu d'un milieu familial fidèle au pape, appartenant à cette Eglise réfractaire aux changements politiques entraînés par la révolution, et formé par l'Eglise concordataire qui cherche alors à retrouver sa place perdue dans la société, Michel Garicoïts grandit, structure sa personnalité dans un contexte difficile pour une Eglise qui s'efforce de renaître.

C'est le 15 avril 1797 que naît Michel Garicoïts dans un village basque, Ibarre. Il est le premier enfant d'un couple de laboureurs, attaché à la foi, préférant aller en Espagne pour se marier que de devoir entendre la messe célébrée par un prêtre jureur. Enfant, il reçoit du catéchiste de la paroisse une première instruction dans la langue basque. Il est rapidement placé comme commis dans une ferme où la maîtresse de maison l'imprègne de spiritualité janséniste. Plus tard dans ses lettres il évoquera cette foi fondée sur la crainte de Dieu et de l'enfer qu'il reçut dans son enfance. Jeune adolescent, il émet le désir de devenir prêtre. La pauvreté de la famille Garicoïts ne permet pas de payer les études nécessaires. C'est la grand-mère maternelle de Michel qui sollicite l'aide du doyen, M. Borda, dont la famille possédait la métairie sur laquelle elle et son mari travaillaient. Le père Borda connaissait le jeune Michel pour l'avoir baptisé clandestinement à Ibarre quelques mois après sa naissance. Ainsi, il est

placé en 1811 au presbytère de Saint-Palais où grâce à M. Borda il peut fréquenter le petit collège de la paroisse pour y apprendre le français. L'itinéraire qui amena le jeune Garicoïts au sacerdoce est celui des fils pauvres de la campagne: il est envoyé en 1814 à Bayonne au service du palais épiscopal pour pouvoir intégrer en qualité d'externe un des collèges de la ville, la pension Saint-Léon, et ainsi parfaire son instruction avant d'intégrer en 1816 le petit séminaire d'Aire dans les Landes, ouvert en 1812. Il y demeure trois années scolaires pour y faire sa rhétorique et sa philosophie. Ce n'est qu'en terminant sa philosophie en 1819 qu'il prend la soutane et entre au grand séminaire de Dax où après deux années d'études théologiques il est tonsuré en 1821 et nommé professeur au petit séminaire de Larressore. La réception des ordres se fait rapidement: en 1822 il reçoit les quatre ordres mineurs au mois de juin, le sous-diaconat au mois de décembre. Les ordinations diaconale et presbytérale se font en mars et décembre 1823 en la cathédrale de Bayonne. L'évêque le nomme en paroisse à Cambo comme vicaire où il doit seconder un curé rendu infirme par l'âge. Il y établit la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus en créant une confrérie qui prend rapidement de l'importance. L'évêque, Mgr d'Astros, le nomme en 1825 dans un de ses grands séminaires à Bétharram en Béarn. Ce centre marial de pèlerinage dont la plus vieille mention date du XIVème siècle loge en 1808 une école ecclésiastique transformée en un grand séminaire en 1812⁴. Michel Garicoïts y enseignera la philosophie.

2. Un contexte religieux particulier.

Il est à noter que toute la formation de Garicoïts et ses débuts dans le sacerdoce sont marqués par la réorganisation que l'Eglise dut s'imposer après la tourmente révolutionnaire. Tout d'abord la réorganisation des circonscriptions ecclésiastiques: les nombreux lieux de formation que connut Garicoïts entre le Pays Basque et les Landes nous rappellent que l'évêque de Bayonne gouvernait un évêché s'étendant aux trois départements des Basses Pyrénées, des Landes et des Hautes Pyrénées. Ce n'est qu'en 1822 que le pape Pie VIII par sa bulle *Paternae caritatis* redéfinit les limites des diocèses. Les établissements religieux qui permettent la formation des jeunes gens souhaitant devenir prêtres sont alors tout récents. Le petit collège de Saint-Palais où Garicoïts apprend le français est fondé en 1811 par un maître de pension qui a alors déjà créé d'autres établissements à Sauveterre et Orthez. La pension Saint-Léon à Bayonne est créée après la révolution, le petit séminaire d'Aire est créé en 1812.

⁴Transformation faite à la suite d'un décret impérial du 15 novembre 1811 qui vise à limiter le nombre des petits séminaires en les interdisant dans les villes n'ayant pas de collège ou de lycée et à la campagne.

Le grand séminaire de Bayonne ouvre en 1805 et celui de Dax est restauré en 1813. Tous ces établissements sont fréquentés par Garicoïts, dont il fait toujours partie des premières promotions. La renaissance des établissements scolaires ecclésiastiques permet à l'Eglise d'occuper à nouveau une place dans l'éducation de la jeunesse de France qui peut accéder à l'instruction, formée depuis l'Empire dans les lycées fondés et entretenus par l'Etat. Ce renouveau des écoles catholiques se fait au moment où l'Eglise est en manque de prêtres, tous les supérieurs de ces institutions étaient déjà directeurs ou supérieurs de petits ou grands séminaires avant la révolution. Michel Garicoïts participe à cette importante restructuration des établissements ecclésiastiques. Nommé supérieur il travaille à la reconversion de Bétharram qui devient, après la fermeture du grand séminaire, un centre de mission paroissiale animé par une société de prêtres qu'il constitue.

3. Les sociétés de prêtres auxiliaires, agents du renouveau catholique.

Mgr d'Astros, avait pensé créer à Bétharram une société de prêtres auxiliaires après la réunion à Bayonne de tous les séminaristes du diocèse⁵. Nommé archevêque de Toulouse en 1830, il n'a pas le temps de réaliser ce projet. Toutefois l'évolution de la carrière de Garicoïts au sein de la communauté des directeurs du grand séminaire donne à penser qu'il était pressenti pour succéder au supérieur d'alors. Ainsi, en plus d'assurer les cours de philosophie, il se charge de ceux de théologie puis devient l'économe de la communauté. Or, le séminaire étant appelé à fermer, les nouvelles fonctions données à Garicoïts ne peuvent s'expliquer que par la volonté de Mgr d'Astros de le voir à la tête du futur établissement de mission qu'il souhaite voir à Bétharram. Michel Garicoïts propose en 1832 à Mgr d'Arbou, nouvel évêque de Bayonne, la création d'un institut de prêtres auxiliaires. Un an après les ordinations des derniers séminaristes de Bétharram en 1833, un premier prêtre vient se joindre à Garicoïts et à Guimon, vieux prêtre resté au sanctuaire qui jouera un rôle non négligeable dans la fondation des communautés d'Amérique. En 1835, la communauté compte six prêtres et reçoit de Mgr d'Arbou le règlement de leur vie communautaire.

Malgré les nouvelles ordinations le diocèse manque encore de prêtres, de nombreuses paroisses ne sont pas desservies. La formation d'une société sacerdotale, est pour l'évêque le moyen d'avoir un corps de prêtre réservé à des œuvres très spécifiques et souvent vitales pour le diocèse. Ces sociétés assurent en effet l'animation des missions paroissiales, dont le but est

⁵ Bourdenne, op. cit. lettre datée du 22 septembre 1828 au supérieur de Bétharram.

d'établir un contact avec la population d'une paroisse en visitant les foyers, mais surtout en célébrant à l'église d'importantes cérémonies religieuses où le sermon tient une place centrale. Ces missions sont l'occasion de raviver la pratique religieuse et de susciter des vocations sacerdotales. L'évêque de Bayonne a déjà pour le Pays Basque, depuis 1821, une société de ce type au cœur du Labourd à Hasparren. Après avoir été dissoute au moment de la révolution de Juillet, elle s'est reformée en 1833. Des cinq premiers compagnons de Garicoïts à Bétharram, quatre faisaient partie de la première société de Hasparren. Le premier règlement de vie commune donné par Mgr d'Arbou à Garicoïts est celui de ces pères de Hasparren. Les sociétés de prêtres ont également comme terrain d'action privilégiée la création et le maintien d'œuvres scolaires. Le diocèse de Bayonne possédera une société de prêtres basée à Oloron qu'un ancien directeur du grand séminaire de Bayonne créera pour s'occuper du collège de la ville. Cette société des Hautes Etudes de Sainte-Croix fusionnera avec celle de Bétharram en 1855. Le troisième supérieur général de Bétharram, le T.R.P. Etchécopar, est membre de cette société. Une autre société, les pères de Garaison dans le diocèse de Tarbes, qui a fait appel aux conseils du fondateur de Bétharram pour se constituer, travaille à l'animation des centres de pèlerinages⁶.

La création, par Garicoïts, d'une société de prêtres à Bétharram s'inscrit dans un schéma global de renaissance des institutions catholiques en France. La nouvelle société des Prêtres du Sacré Cœur de Jésus de Bétharram développe toutes les œuvres traditionnellement caractéristiques de ces sociétés diocésaines que nous venons d'évoquer : les missions et l'animation de centre de pèlerinages dès l'origine, mais aussi l'enseignement, dès 1837, avec l'ouverture d'une école près du sanctuaire, promesse de vocations futures. On peut également noter les liens qui unissent ces instituts entre eux et qui convergent vers l'institut béarnais et le fortifient. Garicoïts réussit à créer une œuvre qui attire à elle de nouvelles vocations et qui est capable d'assimiler d'autres instituts qui ne connaissent pas le développement rapide de Bétharram. La réussite de l'institut de Garicoïts s'explique sans doute par la dimension particulière que donne le fondateur à son œuvre.

⁶ LARROUY P.A. Petite histoire de Notre-Dame de Garaison, N.D. de Garaison, Tarbes, 1933, 190pp.

4. Naissance d'une famille religieuse.

Dans ce contexte religieux très particulier où tout est à reconstruire, Michel Garicoïts va développer une œuvre qui répond aux attentes des chrétiens.

Répondant aux demandes de la dévotion du temps, un calvaire monumental est construit près du sanctuaire. Un renouveau des pèlerinages en direction du vieux sanctuaire béarnais permet un rayonnement de l'enseignement de Michel Garicoïts dans la région. Il devient un confesseur recherché et attire ainsi à lui de nombreux catholiques. A une époque où les prêtres font défaut, comme c'est le cas dans les années post-révolutionnaires, la prière de *l'Ecce venio: me voici, sans retard, sans retour, sans réserve, par amour* prend une dimension particulière. Garicoïts est convaincu qu'un travail apostolique important doit se faire rapidement. Il y a même un besoin urgent à se mettre au service de l'Eglise. Ce service de l'Eglise se traduit chez Garicoïts par l'image du *camp volant*. Le groupe de prêtres qu'il rassemble se doit d'aller sur tous les fronts où les évêques ont besoin de pasteurs. De plus, la communauté de prêtres et de frères coadjuteurs se développe dans un contexte où il n'y a pas d'autre communauté de vie religieuse dans le diocèse de Bayonne. La premier retour d'un ordre religieux date de 1852 à Saint Palais avec la première implantation française depuis la révolution d'une communauté de franciscains. En 1860, les jésuites installent un noviciat à Pau. Dans les années 1870 est fondée une abbaye bénédictine en Pays Basque. La présence des ordres est donc peu importante dans le diocèse de Bayonne. Les vocations de religieux se tournent vers un nombre restreint d'instituts de vie religieuse. Bien qu'institut diocésain, les pères du Sacré Cœur de Jésus de Bétharram reçoivent de leur fondateur une spiritualité et un mode de vie tout à fait comparables à ceux des instituts religieux apostoliques. Il obtient de l'évêque l'autorisation de faire prononcer des vœux à tous les postulants bétharramites. Dès lors un noviciat est nécessaire, il permet de préparer les futurs bétharramites à faire profession, en leur faisant percevoir toute la spécificité de la vie religieuse et de la spiritualité créée par Garicoïts. Le souvenir des enseignements du fondateur va y être conservé. C'est une nouvelle famille religieuse que Michel Garicoïts vient de fonder.

Bétharram en Amérique, les pères accompagnent les migrants basques.

A la fin du mois d'août 1856, le port de Bayonne est animé d'une façon toute particulière: un navire affrété pour acheminer de nouveaux émigrants basques doit partir dans la journée, à destination de l'Argentine. Une foule importante s'est amassée sur le quai pour assister à l'appareillage. Facilement repérables par leur soutane noire, des religieux, se détachent de la masse et embarquent sur le pont du navire. Ils sont huit, appartenant à la société diocésaine de Bétharram. Cinq prêtres, un scolastique et deux frères, ont reçu de l'évêque de la ville, Mgr Lacroix, la mission d'accompagner le mouvement migratoire des basques en Argentine. Pleinement conscient qu'éloignés du terroir empreint de tradition chrétienne les basques cessent en grande partie de pratiquer la religion, le clergé bayonnais souhaite faire accompagner par des prêtres bascophones les migrants pour implanter dans le nouveau monde les structures d'un encadrement religieux des expatriés. L'originalité de la démarche de l'évêque de Bayonne est de demander à un institut, constitué d'hommes ne sachant pas parler le basque puisque béarnais, de participer à cet élan de populations basques. L'analyse des origines du départ des pères de Bétharram permet de mettre en évidence des liens qui existent entre le mouvement migratoire, l'institut et la naissance du projet d'expatriation de prêtres.

1. Mouvement migratoire et conscience religieuse.

1.1. Origines de l'émigration basque.

L'émigration des basques en direction des provinces du Rio de la Plata est très importante tout au long du XIX^{ème} siècle. Comme tous les émigrés, les pères de Bétharram débarquent à Montevideo. C'est cette ville qui reçoit le flot des émigrants basques durant la première moitié du siècle⁷. La fin de la dictature de Rosas en 1852, qui permet à l'Argentine de s'ouvrir aux pays d'Europe, va être l'occasion pour les émigrés basques de s'installer en Argentine. C'est par milliers que ce pays accueille de nouveaux immigrants venus des Pyrénées.

⁷ Charles A., « L'émigration basco-béarnaise sous la monarchie de Juillet et le Second Empire », Toulouse, Privât, 1962 120pp, extr. Annales du Midi t.74 1962 pp.39-65.

Les Pères de Bétharram appartiennent à cette vague de migration. Montevideo n'est qu'une étape de leur voyage les amenant à Buenos Aires. Ils participent pleinement à l'un des rares mouvements migratoires que connut la France. Ceci est d'autant plus vrai que les prêtres de l'institut sont issus du même milieu que la plupart des émigrants. Les structures socio-économiques dont la base est, dans cette société rurale, l'*etcheco*: la maison, poussent les cadets à quitter le village familial pour trouver une place dans la société, pouvoir se marier, avoir un travail. Quitter la localité d'origine pour aller s'installer en ville ou à l'étranger peut être la traduction d'une réaction à un système social traditionnel. L'étude des lettres envoyées par les émigrés ne montre pas un attachement particulier à la religion qui avant leur émigration structurait leur vie quotidienne. Cette correspondance qui pourtant donne des informations diverses sur le vécu des émigrants⁸, ne fait pas mention de leurs pratiques religieuses. Or, partir dans un pays non francophone et encore moins bascophone où le manque de prêtres ne permet pas la construction d'un quadrillage paroissial comparable à celui des Pyrénées, ne donne plus aux basques l'accès aux fondements de la vie religieuse d'alors: vie paroissiale, rapport avec le curé, sermon dominical... Ce changement radical apporté aux vies des émigrés ne semble pas les affecter. Ceci donne à penser que l'attachement à la religion d'avant l'émigration n'était pas aussi profond que la soumission aux pratiques traditionnelles pouvait le laisser croire.

Ainsi, l'expatriation peut être vécue comme une libération chez des personnes qui souhaitent se soustraire au poids des traditions, notamment religieuses, très fortes dans le département des Basses Pyrénées. Ceci dit, même si l'on peut raisonnablement penser que ce phénomène de réaction face à un système traditionnel moins accepté que dans le passé est réel, il est très difficile d'en connaître la véritable place dans la démarche d'expatriation des Basques. De toute façon, il est important de ne pas en faire une cause de départ à elle seule: la réaction au système traditionnel ne peut être qu'un des facteurs amenant les Basques à l'expatriation, qu'il est nécessaire de mettre en parallèle avec un certain nombre de phénomènes comme celui d'aspirer légitimement à une vie moins dure. De même, un facteur non négligeable amenant les Basques à quitter la France, est le refus de consacrer sept ans de leur vie au service national. Ces populations voisines de l'Espagne se montrent facilement réfractaires aux décisions prises par l'Etat.

⁸ Bruneton Ariane, « Raconter l'exil: analyse de correspondance d'émigrés béarnais aux Amériques (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles) », extr. Les Pyrénées terre d'accueil, terre d'exil., Fédération Historique du Sud Ouest, Société des Lettres et des Arts de Pau et du Béarn.

1.2. Organisation de l'émigration: entre volonté politique et pressions commerciales.

Le mouvement de population en direction du Rio de la Plata se structure peu à peu. L'Etat français tente de le réglementer en 1855, alors que les républiques sud américaines souhaitent le favoriser en organisant le flux d'immigration. Ces populations sont le moyen, notamment pour l'Argentine, de mettre en valeur les territoires intérieurs du pays. Des agents d'émigration sont intéressés financièrement à la réussite de l'émigration. Des sociétés commerciales se créent et sont chargées d'inciter au départ un grand nombre d'européens et de les acheminer en Amérique⁹. Dès 1832, s'installe dans le sud ouest de la France, d'abord à Bordeaux puis à Bayonne, une société britannique: la « Lafone-and-Wilson ». Rapidement elle se développe et crée des agences sur tout le territoire du Pays-Basque: Apesteguy à Bayonne, Barjonnet à Saint-Jean-de-Luz, Elissalde à Hasparren, Etchebarne à Uhart-Cize... Les gouvernements argentin et uruguayen reconnaissent officiellement certains entrepreneurs qui sont à l'origine de la constitution de ces sociétés. Un des cadres de la Lafone-and-Wilson, M. Bellemare, auteur de nombreux ouvrages promouvant l'idée de l'émigration vers l'Amérique, reçoit même de la république d'Uruguay des subventions¹⁰. L'Argentine nomme consul ou vice consul les agents d'émigration qui travaillent pour le gouvernement de Buenos Aires. Il en est ainsi d'un armateur bayonnais, M. Roby, propriétaire de nombreux vaisseaux affrétés au transport des émigrés, qui est nommé consul d'Argentine à Bayonne ou de M. Latapie, banquier, qui devient vice-consul à Oloron.

Les travaux du consul Roby en faveur de l'émigration touchent de près l'envoi des Pères de Bétharram en Argentine. En effet, il propose à l'évêque de Bayonne d'acheminer des prêtres en Amérique. Comme nous le verrons, les réactions du clergé local face au départ de leurs fidèles sont vives. Roby cherche à contourner la réticence des curés basques pour ne pas risquer de voir baisser le nombre de postulants au départ pour l'émigration. Rien de tel n'arrive, et si le nombre de départs pour l'exil peut fluctuer d'années en années, il n'en demeure pas moins très important¹¹. Les lettres envoyées par les émigrés incitent les parents ou amis des expatriés à les suivre pour travailler avec eux. Ainsi, se constituent de véritables chaînes familiales d'émigration encourageant à l'expatriation. Certains membres de l'institut de Bétharram voient des membres de leur famille partir en Amérique. Le fondateur Michel

⁹ Cymerman Claude, « Entre l'Argentine et l'Europe » in Cahiers du C.R.I.A.R. n°4, Rouen, 1984.

¹⁰ quotidien régional: La sentinelle des Pyrénées, 19 mai 1836, publication d'une lettre du président uruguayen Manuel Oribe.

¹¹ Charles A. op. cit.

Garicoïts a une cousine qui s'expatrie. L'exemple le plus intéressant est celui de la famille du P. Etchécopar, futur supérieur général de la congrégation. En plus de son oncle négociant à Mexico, Auguste Etchécopar, encore enfant, voit son frère aîné Evariste s'installer en Argentine vers 1837 et appeler deux de leurs frères, Séverin et Maxime, pour le seconder dans ses activités commerciales¹². Ces chaînes familiales d'émigration ne feront que faciliter le travail des agents d'émigration et donc entretenir le flux migratoire.

Le député de Mauléon, Jean-Baptiste Etcheverry comptabilise en 1892 le nombre de passeports délivrés à des habitants du Pays-Basque: 79662 personnes ont reçu un passeport entre 1832 et 1891 soit une moyenne de 1321 par an¹³. Cependant, le nombre des émigrés est plus élevé: les réfractaires à la conscription militaire n'ont d'autre choix que de partir clandestinement en Amérique via les ports espagnols. L'émigration ne touche pas de la même manière tous les arrondissements du département: ceux du Pays-Basque sont bien sûr les plus touchés par le phénomène, mais même dans les provinces basques, existent des disparités non négligeables. Ainsi l'arrondissement de Mauléon supporte à lui seul la moitié du nombre total des candidats à l'émigration. Nous verrons que c'est de cette région du Pays-Basque que sont originaires la plupart des bétharramites envoyés en Argentine.

1.3. Le clergé basque en réaction face au phénomène migratoire.

De tout le département, de nombreuses voix dénoncent l'émigration vers l'Amérique. Les autorités préfectorales tout d'abord qui dès 1836 font rédiger une circulaire adressée aux maires du département qui condamne le départ à l'étranger. Elle est reprise comme base en 1846 et 1862 lors de l'envoi de nouvelles circulaires. La question de l'émigration devient même un enjeu électoral. La presse locale se fait l'écho d'un certain nombre d'émigrés déçus par l'aventure sud-américaine. Le clergé inquiet de l'avenir religieux de leurs anciens fidèles se mobilise pour décourager les éventuels candidats au départ. Des prêtres se concertent pour prêcher un même dimanche contre l'émigration en direction d'une terre peuplée d'hommes irréligieux combattant les valeurs chrétiennes ou indifférents à leur égard¹⁴. Par le départ de proches, les membres du clergé et notamment les pères basques de l'institut de Bétharram sont touchés personnellement par le mouvement migratoire. La réaction la plus vive au sein de la communauté des bétharramites est celle du P. Guimon qui, au cours d'une mission

¹² Fernessole Pierre, Le T.R.P. Auguste Etchécopar., de. Spes, Paris 1937, 316pp.

¹³ Etcheverry Jean-Baptiste, L'émigration dans les Basses Pyrénées depuis soixante ans. 1892

¹⁴ Bourdenne op.cit.

paroissiale dirigée en Pays-Basque, est amené à participer à une cérémonie célébrant les Basques de la Légion-Française, milice de colon français, tombés en Amérique durant une guerre civile en défendant la ville de Montevideo¹⁵. Le P. Guimon est particulièrement touché par l'exposé fait de la situation religieuse déplorable des Basques. Cet homme qui a donné sa vie aux missions en Pays-Basque, et qui avant d'entrer à Bétharram était missionnaire diocésain à Hasparren, met tout en œuvre pour pouvoir partir travailler auprès des Basques d'Amérique. Il soumet à l'évêque son projet. Mgr Lacroix est sensible aux inquiétudes de Guimon, qui n'est pas le seul à lui faire part de la situation d'irréligion où se trouvent les émigrés basques, nous avons déjà parlé des pressions du consul d'Argentine de Bayonne sur l'évêque en faveur de l'envoi de prêtres en Argentine. Certains voyageurs ont également prévenu l'évêché de Bayonne de l'arrêt de toute pratique religieuse des Basques du Rio de la Plata et ont demandé, eux aussi, l'envoi de prêtres capables de diriger des missions en langue basque¹⁶. L'évêque demande à ses missionnaires diocésains de Hasparren de se charger de la mission d'Amérique, mais cet institut n'a qu'une dizaine de membres, il lui est donc impossible de fournir des sujets pour l'Amérique sans totalement arrêter les missions en Pays-Basque. La proposition est donc faite aux pères de Bétharram.

2. Service des basques et développement de l'institut.

2.1. Quand le groupe est poussé par une initiative individuelle.

Le P. Guimon pousse l'évêque à se tourner vers Bétharram pour la mission d'Amérique. Cependant, l'institut est majoritairement composé de béarnais, totalement incapable de diriger une mission en langue basque. C'est le P. Guimon qui s'occupe de trouver des prêtres capables de prêcher en basque. Pour cela, il entre en contact avec des confrères originaires de son village, Barcus dans le canton de Mauléon, très affecté comme nous l'avons vu par l'émigration d'une partie de sa population. Guimon entre donc en contact avec quatre prêtres: les abbés Sardoy, Harbustan, Cotiart et Etchechu¹⁷. Tous sont alors curés de paroisse basque ; seulement les deux premiers feront effectivement partie du premier départ de bétharramites en Argentine. Un autre ancien habitant du village de Barcus partira avec eux: le frère Joannès Arostéguy qui est déjà membre de la société du Sacré-Cœur de

¹⁵ quotidien régional Sentinelles des Pyrénées du 15 mai 1847, il y est rapporté la célébration organisé par la commune de Saint-Jean-Pied-de-Port le 11 mai 1847 en souvenir des basques mort à Montevideo.

¹⁶ R.P. Miéyaa La vie de Saint Michel Garicoïts, les oeuvres T III., bibliothèque bétharramite

¹⁷ R.P. Miéyaa op. cit.

Bétharram. La volonté de recruter des prêtres pour le service de la mission basque en Amérique est pour Guimon l'occasion de mettre à profit les liens qui unissent entre eux les habitants d'un même village en faveur des leurs qui sont partis en Argentine. L'empressement de Guimon en faveur du recrutement de Basques pour l'institut, et l'insistance qu'il montra auprès de l'évêque pour qu'il accepte d'envoyer une mission basque en Amérique, sont à l'origine d'une sévère réprimande du fondateur de la société. En effet, le jour même où l'assemblée générale des Pères est réunie pour discuter de l'opportunité d'accepter ou non la demande de Mgr Lacroix au sujet de la mission basque en Amérique, Michel Garicoïts reproche à Guimon d'avoir travaillé sans jamais en référer à l'ordinaire de la société¹⁸. Toutefois il n'émet aucune réserve à la possibilité d'envoyer des prêtres de son institut en Amérique. Il estime en effet que servir les Basques hors des frontières du diocèse n'est pas aller contre l'esprit de la société diocésaine qu'il a créée. Il associe pleinement la circonscription ecclésiastique qu'est le diocèse et la population basque qui la peuple en partie. La correspondance de Michel Garicoïts montre l'attachement qu'il éprouve envers sa population d'origine.

2.2. L'envoi de prêtres basques en Argentine: une affaire religieuse et politique.

Les Pères de l'assemblée générale d'octobre 1854 ont voté en faveur de l'envoi de bétharramites en Amérique¹⁹. Il est vrai qu'en 1854 l'institut est en pleine expansion: des écoles et collèges sont fondés à Orthez, Mauléon et Asson; des tractations sont également en cours au sujet d'une fusion de la société de Bétharram avec celle des Hautes Etudes d'Oloron. A cette heure aucunes démarches auprès de l'évêque de Buenos Aires n'ont été faites. Ce n'est qu'en août 1855 que Mgr Lacroix demande à l'évêque de Buenos Aires, Mgr Escalada la permission d'envoyer dans son diocèse les bétharramites. La demande ne semble être qu'une formalité pour l'autorité bayonnaise. Il est vrai que l'envoi de religieux européens en Amérique latine est fréquent²⁰. Le manque de prêtres en Argentine pousse Mgr Escalada à accepter ceux qui arrivent d'Europe. Le gouvernement argentin porte un intérêt certain à la question de l'implantation du groupe de bétharramites, et tente même de favoriser son arrivée. Il est régulièrement informé par son consul à Bayonne, M. Roby, qui sert d'intermédiaire entre lui et Mgr Lacroix. Cet intérêt du gouvernement pour la venue des bétharramites est

¹⁸ Summarium p. 251

¹⁹ arch. S.C.J. n°4260

²⁰ Louvet Louis Les missions catholiques.

d'autant plus fort qu'elle est connue d'une partie de la population. En effet, une des lettres envoyée par le ministre des affaires étrangères argentin²¹ porte son attention sur une pétition circulant dans la capitale argentine favorable à l'envoi de prêtres du Pays-Basque. Cette pétition montre que l'arrivée des prêtres basques est attendue par une partie de la population de Buenos Aires. L'envoi des betharramites par l'évêque de Bayonne, répond donc à un véritable besoin d'une part des Basques d'Amérique. C'est le gouvernement qui se charge de trouver un couvent capable d'accueillir les betharramites. C'est également lui qui prendra en charge leur traitement.

Cet empressement des autorités argentine à accueillir des religieux sur son territoire n'est pas le fait d'un gouvernement clérical. En effet la république argentine s'est engagée dans des politiques de lutte contre l'influence des ordres religieux, les jésuites notamment. En les éloignant, l'Argentine y trouve à la fois un moyen de réduire l'influence de l'Espagne, d'où proviennent ces religieux, et une occasion de se soustraire aux exigences du Patronado²². Mais l'arrivée massive d'immigrants originaires de terres catholiques, change considérablement le rôle des religieux qui s'installent en Amérique du sud. Ils permettent de donner aux immigrés un certain nombre de repères qui structuraient leur vie d'avant l'émigration. Les religieux étrangers sont en Argentine et dans toute l'Amérique du sud un facteur important d'intégration des nouvelles populations. En effet les écoles qu'ils ouvrent sont des lieux où les enfants de ces émigrés peuvent apprendre la langue espagnole. Dans ces écoles, ils sont en contact avec les enfants des « crillos » catholiques qui souffrent du manque d'école chrétienne. Ces établissements d'éducation sont d'autant mieux perçus quand ils sont le fait de religieux français, venant de la patrie des Droits de l'Homme²³. Il en est ainsi des Lazaristes et de leurs sœurs les Filles de la Charité qui sont bien accueillis par le gouvernement et la population d'Argentine. Pour que l'œuvre des religieux puisse réellement permettre l'intégration et surtout un bon accompagnement spirituel des populations migrantes, la présence des instituts doit s'inscrire dans la durée. Les pères de Bétharram en ont tout à fait pris conscience.

2.3. Personnel de la première communauté : pour une présence durable.

²¹ Les travaux du R.P. Miéyaa rapporte l'existence de près de vingt-cinq lettres échangées entre l'évêque de Bayonne celui de Buenos-Aires, des représentants du gouvernement argentin et le consul d'Argentine à Bayonne. Le R.P. Miéyaa note la date de ces lettres qui sont envoyées entre le 20 août 1855 et le 9 novembre 1856 et résume très rapidement le contenu.

²² Dufourcq Elisabeth, Les aventurières de Dieu.

²³ Cymerman Claude, op. cit..

La mission en Amérique est pour Bétharram une nouvelle œuvre appelée à durer et à occuper de nombreux bétharramites. Ainsi dans le premier groupe de missionnaires sont regroupées plusieurs générations.

Nom	année de naissance	lieu de naissance	entrée chez S.C.J.	note
Barbé	1813	Beuste	1838	supérieur
Guimon	1793	Barcus	1833	
Larroy	1808	Guiche	1834	
Sardoy	1810	Barcus	1856	prêtre depuis 1837
Harbustan	1808	Barcus	1856	prêtre depuis 1834
Magendie	1835	Beuste	1854	scolastique
Fr. Joannès	1825	Barcus	1844	frère coadjuteur
Fr. Fabien	1821	Pau	1846	frère coadjuteur

Tableau n°1: Communauté des fondateurs bétharramites en Argentine.

La première génération est constituée de membres historiques de la société, présents dès les commencements de l'œuvre de Michel Garicoïts. Les PP. Guimon et Larroy sont rompus à l'exercice des missions et pratiquent le basque qui est leur langue maternelle. Malgré ses origines béarnaises et son âge moins avancé, le supérieur de la nouvelle communauté le P. Barbé peut être joint à cette génération des anciens. Dès son ordination il a demandé à intégrer la société fondée dans l'ancien grand séminaire du Béarn. Il est donc l'un des premiers bétharramites à n'avoir travaillé à aucun autre ministère que ceux de la société du Sacré Cœur de Bétharram. Avant le départ pour l'Amérique, il était le supérieur du collège d'Orthez. Une seconde génération est formée des prêtres intégrés à l'institut à la suite des démarches du P. Guimon en faveur de la mission basque d'Amérique. Ils ont eu un noviciat spécialement adapté à leur situation: il ne dure que quelques semaines. Les seuls véritables contacts qu'ils avaient avec l'institut étaient ceux qu'ils entretenaient avec le P. Guimon. La seule motivation qui les amena à le suivre est le service de la mission basque d'Amérique. La dernière génération est représentée par le scolastique Magendie. Il a terminé son noviciat et a déjà fait profession, mais il n'a pas terminé les études de théologie lui permettant de recevoir le sacrement de l'ordre. Il est donc amené à terminer sa formation en Argentine et à y être ordonné prêtre. Pour cela Mgr Lacroix devra envoyer une autorisation, il est toujours

incardiné au diocèse de Bayonne²⁴. La nomination d'un jeune scolastique dans une communauté de prêtres n'est pas une chose rare dans la gestion d'un personnel ecclésiastique jamais assez nombreux. De plus, former un scolastique en Argentine permet à l'institut de bénéficier d'un personnel ayant assimilé les structures de la société dans laquelle il cherche à s'implanter pour pouvoir être totalement apte à travailler aux œuvres locales. Magendie peut être considéré par ses pairs comme l'avenir de la présence bétharramite en Argentine. Les deux frères coadjuteurs sont là pour seconder les prêtres et répondre aux besoins matériels de la communauté. La société a choisi deux frères à la fois jeunes et expérimentés, ils ont à peine un peu plus de trente ans et sont présent dans l'institut depuis plus de dix ans. La composition de la première équipe se caractérise donc par une bonne répartition des âges, les membres sont tous de grande capacité, rompus aux exercices de la mission et du service paroissial, donc capables de répondre aux exigences de la mission basque. Cette communauté montre la volonté d'inscrire dans la durée l'action des bétharramites en Amérique.

3. La mission basque.

3.1. Stratégie d'implantation.

Les bétharramites arrivent à Montevideo le 3 novembre 1856. Ils traversent l'estuaire du Rio de la Plata et atteignent la ville de Buenos Aires, dès le lendemain. Arrivés à destination, ils sont amenés au couvent des franciscains de la ville. Ils n'y restent que quelques semaines puisqu'ils le quittent le 16 décembre 1856 pour s'installer dans une maison en location au cœur de Buenos Aires, à proximité de l'église du couvent des clarisses qui leur est confiée²⁵. Il est intéressant de s'arrêter quelques instants sur le choix, fait par les Pères de Bétharram après plusieurs autres propositions, de servir ce lieu de culte. Ils n'ont nullement cherché à s'implanter dans les quartiers populeux où s'installent les nouveaux immigrants. Les Pères tenaient particulièrement à posséder une chapelle se trouvant dans un quartier central de la ville, quitte à se trouver à bonne distance des foyers basques de Buenos Aires. Ceci parce que depuis le centre de la ville il leur est possible de rayonner sur tous les quartiers où sont installés les Basques. En effet, l'installation de ces derniers ne s'est pas faite en un seul point géographique. Mais surtout, le service d'une chapelle fréquentée par une population importante, et pas seulement basque, est un moyen de trouver les ressources nécessaires

²⁴ arch. dioc. Bayonne registre des ordinations année 1863

²⁵ lettre du P. Guimon au supérieur 25 décembre 1856

permettant de faire vivre une communauté de huit religieux. Les bétharramites ont bien emporté de France de quoi permettre l'installation : Michel Garicoïts leur a en effet donné toutes les économies du monastère de Bétharram soit près de 4000 francs, ainsi que des denrées alimentaires (une barrique de vin afin de pouvoir célébrer la messe...), un trousseau et des vêtements liturgiques confectionnés par les Filles de la Croix du couvent d'Igon et les carmélites du monastère de Pau ; les prêtres ont également emmené avec eux une petite bibliothèque en basque offerte par un chanoine du chapitre cathédral de Bayonne. Mais tout ceci ne leur permet pas de vivre sans l'allocation versée à leur attention par le gouvernement argentin. Or, il est convenu que ce dernier cessera de subvenir à leurs besoins dès leur départ du couvent franciscain. Les Pères de Bétharram doivent donc rechercher les moyens de subvenir à leurs besoins, tout en conservant des activités propres à leur état ecclésiastique. Les moyens les plus adaptés à une communauté religieuse masculine à recevoir une rémunération sont généralement les mêmes pour les tous instituts séculiers : le service d'un lieu de culte fréquenté, où de nombreuses messes sont instituées par les fidèles, et la création d'une école qui permet à la fois d'instruire les enfants dans un climat propice à l'épanouissement de leur foi, et de faire vivre toute la communauté des salaires reçus. Dès 1858, la communauté crée donc une petite école, San Jose.

Les bétharramites sont alors suffisamment installés pour s'investir au service de la mission basque. Le P. Guimon part chaque semaine dans un village de la banlieue de la capitale majoritairement peuplée de Basques. Il est nécessaire de faire connaître auprès des communautés basques, dispersées au grès de la création des colonies agricoles, l'existence de cette communauté de prêtres réunie en Argentine pour eux. Sillonner les campagnes pour entrer en contact avec les communautés villageoises est un exercice habituel des missionnaires diocésains, leurs moyens d'actions ne sont donc pas différents de ceux de la métropole. Les Pères de Bétharram ne cherchent pas à développer de nouveaux axes d'approche missionnaire, ils s'adressent en effet à une population d'origine européenne. Les pratiques pastorales connues en France sont donc naturellement transposées en Amérique du sud. Chaque dimanche ils assurent le prêche de l'office célébré dans la chapelle des clarisses. Durant le temps de l'Avent, ce sont ainsi deux sermons qui y sont faits, un en basque et un autre en français. Les bétharramites ne limitent donc pas leur présence aux seuls bascophones mais portent un intérêt à toute la communauté française de Buenos Aires. L'action de terrain a amené à réellement définir le rôle de la communauté, sa portée et son étendue.

3.2. D'une mission à l'autre, garanties pour les bétharramites.

C'est dans un village basque d'Argentine, San Jose de Flores, que le P. Guimon fait la rencontre d'un autre religieux basque travaillant au service des siens depuis peu. Il appartient à l'ordre des trappistes qui cherchait alors à s'implanter aux Etats-Unis. Le père abbé de cette nouvelle abbaye située dans le Kansas le chargea de parcourir les régions du Rio de la Plata afin de récolter parmi la diaspora basque des fonds en vue de la construction des bâtiments conventuels²⁶. L'intérêt que portent les trappistes pour l'émigration basque d'Amérique du sud est suscité par le sentiment qu'au sein de cette émigration il y a la présence d'individus qui ont réussi à bien s'intégrer dans les circuits économiques de ces pays. Il est vrai que la première présence des Basques dans cette région est suffisamment ancienne pour avoir réussi à s'intégrer aux circuits économiques et prospérer²⁷. Cependant, arrivé en Argentine, le R.P. Sarraute est lui aussi frappé par le peu de pratique religieuse de ses concitoyens et décide de rester à leur service. A l'arrivée des bétharramites, le R.P. Sarraute leur laisse le champ libre et part s'installer à Montevideo pour poursuivre son apostolat auprès des basques. Là-bas, il commence à y élever une église qu'il affecte au service religieux des Basques. En 1860, il est rappelé par son supérieur pour réintégrer sa communauté religieuse. Docile à la volonté de son supérieur, le trappiste prend soin de ne pas laisser choir la mission basque en Uruguay, il contacte tout naturellement les bétharramites. Ceux-ci ne pouvaient détacher un des leurs immédiatement, mais acceptaient la proposition. Sarraute réussit à trouver un prêtre français qui accepte de poursuivre son œuvre en attendant l'arrivée des bétharramites.

Il y a donc dans la région du Rio de la Plata un certain nombre de prêtres français présents auprès des émigrés. Leur présence est un acte tout à fait isolé (comme on vient de le voir avec l'exemple du P. Sarraute) n'ayant pas les mêmes implications que l'implantation d'une congrégation religieuse comme celle des bétharramites: ce n'est nullement en tant que trappiste que Sarraute s'installe auprès des Basques pour leur servir de pasteur mais bien comme un prêtre isolé s'installant au milieu d'une population qu'il connaît bien puisqu'il était missionnaire de Hasparren avant d'entrer en vie religieuse²⁸. L'installation de prêtres isolés ne nécessite pas de tractations entre diocèses, notamment parce que la présence dans un diocèse de ces prêtres étrangers ne concerne que quelques individus, dont l'action s'inscrit dans un temps relativement court: leur départ ou leur mort implique obligatoirement la fin de l'action.

²⁶ Sarramone op. cit.

²⁷ Sarramone op. cit.

²⁸ Bourdenne op. cit.

Ce n'est pas le cas d'une société de prêtres ou d'une congrégation religieuse. En effet leur présence dans un diocèse ne se limite normalement pas à celle des individus qui composent la communauté présente à un moment donné. Le groupe se régénère continuellement par l'apport de nouvelles vocations. De plus, la présence de prêtres isolés, ne se justifiant par aucun mandat reçu d'une autorité ecclésiastique, est suffisamment précaire pour que l'évêque accueillant puisse y mettre un terme. Sociétés et congrégations religieuses bénéficient grâce au droit canonique d'un système de réglementation qui contraint les évêques à plus de considération. Les bétharramites peuvent donc accepter sans inquiétude d'étendre le champ géographique de leur mission en direction d'un nouveau pays.

3.3. Présence bétharramite en Amérique, naissance d'une congrégation.

La présence bétharramite en Amérique du sud amène certains membres de l'institut à une réflexion sur la nature de leur présence dans ces régions du monde et, par là, à porter un regard novateur sur l'institut. Le P. Guimon est là encore l'initiateur d'une évolution. Pour les besoins de la mission basque qui lui tient tant à cœur, il propose de demander au Saint Siècle le titre de missionnaire apostolique pour les bétharramites d'Amérique du sud. Ce titre leur permettrait de ne dépendre que de Rome pour tout ce qui a trait à la mission basque. Ils y gagneraient ainsi une grande liberté par rapport au pouvoir des évêques de Bayonne et de Buenos Aires. Guimon espère ainsi pouvoir faire croître la mission basque de Buenos Aires, aux autres provinces de l'Argentine. Michel Garicoïts, refuse ce qu'il considère comme une déviation pour l'institut, naturellement porté par son statut de société diocésaine à une obéissance totale aux évêques. Ceci dit, comme nous l'avons vu, le statut de société diocésaine n'a nullement empêché Garicoïts d'amener sa société hors du diocèse d'origine et d'implanter une communauté à Buenos Aires, puis à Montevideo. L'institut est de fait relativement autonome dans la prise des décisions concernant la mission basque. On peut même dire qu'il se comporte déjà comme une congrégation religieuse. Deux facteurs permettent à l'institut d'être indépendant: tout d'abord il ne manque pas de vocations, ensuite son indépendance financière est assurée par ses collègues d'Amérique. En effet l'établissement scolaire de la congrégation à Buenos Aires prend rapidement une certaine importance : ainsi il fait partie des établissements qui symbolisent la richesse de l'Eglise dans le pays et devient la cible d'attaques au cours des émeutes anticléricales de 1875 où furent mises à sac quelques

maisons religieuses²⁹. L'augmentation du nombre des élèves, le plus souvent pensionnaires et appartenant aux familles bourgeoises de la province, va faire de la communauté bétharramite de San Jose la plus riche de tout l'institut. De nouveaux collèges sont créés: à Montevideo d'abord où est fondée l'école de l'Immaculée Conception en 1868. La renommée de San Jose pousse les évêques des provinces du Rio de la Plata à demander aux bétharramites de venir fonder dans leur diocèse un établissement scolaire: en 1898 des demandes ont été faites en vue d'une création d'établissement dans les villes de La Plata, Salta, Rosario, ou Catamarca³⁰. La fortune des collèges d'Amérique profite bien sûr à tout l'institut. Un système de répartition est mis en place: le tiers des économies de chaque communauté est reversé à la caisse générale de la congrégation. Le collège de San Jose permet à l'institut d'assurer son indépendance financière et ainsi d'être totalement autonome vis à vis du diocèse.

De nouvelles vocations bétharramites offrent un renouvellement constant des effectifs de l'institut qui n'a pas à faire de démarches auprès de l'évêque de Bayonne pour que celui-ci réserve quelques prêtres à sa société diocésaine. L'attrait de la spiritualité bétharramite façonnée par le fondateur est un facteur déterminant dans la démarche vocationnelle. Mais d'autres facteurs entrent en ligne de compte : les œuvres de la société peuvent être l'origine de la naissance de vocation bétharramite. La mission basque en Amérique attire ainsi de nouveaux membres.

²⁹ arch. S.C.J. n°4131 lettres des 10 et 26 mars 1875.

³⁰ arch. S.C.J. n°4117 et 4117*.

année	1859	1864	1869	1874	1879	1884	1889	1894	1899	1904
prêtres	10	13	19	19	25	25	27	37	50	68
frères	3	8	11	8	8	9	9	9	16	15
total	13	21	30	27	33	34	36	46	66	83

Effectif des s.c.j. en Amérique du sud entre 1859 et 1904³¹.

Ainsi, le nombre des bétharramites présents en Amérique du sud reste longtemps stable, entre 1860 et 1890 il oscille autour d'une trentaine, avec une tendance à l'augmentation qui s'explique par l'accroissement du collège San Jose. En 1898 les communautés bétharramites d'Amérique s'enrichissent de vingt nouveaux membres. Cette importante augmentation est due à l'annexion par la congrégation du juvénat de la société diocésaine de Hasparren dont les membres, sous l'impulsion de leur supérieur l'abbé Alberbide, souhaitent partir au service de la mission basque d'Amérique³².

Portée par l'autonomie financière et la venue de nouvelles vocations, cette prise d'autonomie débouche naturellement vers la transformation de la société en congrégation religieuse de droit romain. Les démarches auprès du Saint Siège commencent peu de temps après la mort du fondateur, dès le généralat du T.R.P. Chirou son successeur, et se terminent peu avant la fin du siècle. Sans les fondations en Amérique, il est peu probable que l'institut de Michel Garicoïts soit un jour devenu une congrégation religieuse. Les démarches vont aboutir lors d'une nouvelle fondation d'Outre-Mer des bétharramites, l'établissement de Bethléem en Terre Sainte.

³¹ Réalisé à partir des travaux du R.P. Cornara

³² arch. S.C.J. n°4117* groupe de lettres écrites au cours de l'année 1898.

Approbation canonique, nouvelle fondation et mythe fondateur, les établissements de Terre Sainte.

L'implantation d'une communauté bétharramite de Terre Sainte est liée à l'établissement du carmel de Bethléem fondé par une délégation de religieuses du monastère de Pau en août 1875 poussées par sœur Marie de Jésus Crucifié, religieuse palestinienne qui fit son possible pour voir s'établir sur sa terre natale un carmel. Pour mener à bien son projet, elle s'appuie sur Berthe Dartigaud, qui consacre sa fortune à la construction des bâtiments et à la dotation de la communauté des carmélites. Les différents voyages faits en vue de l'installation des religieuses se font en compagnie du P. Estrate s.c.j. leur aumônier et de l'abbé Bordacharr. Les prêtres et Berthe Dartigaud rentrent en Europe en laissant les religieuses en compagnie du curé de Bethléem, le R.P. Mathieu Lesciki o.f.m., avec la tâche de superviser les constructions. Mais des irrégularités dans la gestion étant constatées l'abbé Bordacharr repart en Terre Sainte et remplace le franciscain. De plus, la construction du carmel encore inachevée, le problème du service de son aumônerie se pose³³. Les difficultés rencontrées avec le curé de Bethléem poussent les carmélites à demander au supérieur général des bétharramites d'envoyer un de ses prêtres. En octobre 1876, le P.Chirou s.c.j. (le neveu du successeur de Michel Garcoïts) accompagne à Bethléem deux nouvelles carmélites. Il y reste pour aider aux travaux de construction pendant quelques mois, puis retourne en Béarn. Lorsque le patriarcat latin de Jérusalem accepte qu'un religieux non franciscain vienne pour assurer le service religieux du carmel, le supérieur général de la congrégation choisit tout naturellement le P. Chirou. Il part s'installer à Bethléem en septembre 1877, mais ce n'est qu'un an plus tard en décembre 1878 que Rome autorise l'implantation d'une véritable communauté bétharramite.

Cette nouvelle fondation à l'étranger se fait à un moment charnière de l'histoire de l'institut de Bétharram, c'est l'époque de sa reconnaissance apostolique par le Saint Siège. De plus, la permission accordée par le pape Léon XIII de fonder cette communauté religieuse masculine en Terre Sainte est le signe d'une profonde transformation de la présence catholique au Moyen Orient. En effet, la venue de trois nouveaux prêtres et d'un frère appartenant à une congrégation religieuse atteint le monopole franciscain sur la Terre Sainte

³³ arch. Prop.Fide lettre de l'abbé Bordacharr depuis Mauléon à la Propagande daté du 21 octobre 1875.

en vigueur depuis plusieurs siècles.

1. Fondation de communauté et construction de l'identité bétharramite.

La fondation du premier établissement bétharramite en Terre Sainte est pour l'institut le signe de son évolution. Le fondateur Michel Garicoïts est mort une dizaine d'année auparavant. Le second supérieur général, le T.R.P. Chirou, n'a été que le gardien de l'œuvre de Garicoïts sans jamais lui donner une nouvelle impulsion. Il est vrai que les relations que Mgr Lacroix entretenait avec sa société encore diocésaine étaient difficiles, l'évêque tentait de reprendre en main Bétharram mais il ne put aller contre la prise d'autonomie expliquée plus haut. Le successeur de Chirou, ancien maître des novices le T.R.P. Etchécopar, coordonne et mène à son terme la prise de liberté de l'institut à partir de son élection en 1874.

1.1. Aboutissement de la prise d'autonomie: la reconnaissance canonique.

En 1875 Mgr Lacroix accepte enfin de donner les lettres de recommandation aux Pères bétharramites pour qu'ils puissent aller à Rome soumettre les constitutions, nouvellement écrites, à l'approbation de la Congrégation des évêques et réguliers. Le groupe chargé d'apporter les nouvelles constitutions à Rome est le même que celui qui travaille à l'implantation du monastère des carmélites en Terre Sainte puis de la communauté de bétharramites (c'est à dire Berthe Dartigaud, le P. Estrate et l'abbé Bordacharr). A Rome les démarches se font rapidement : arrivé en mai 1875, le Bref laudatif est promulgué par Pie IX trois mois après. Plusieurs voyages sont encore nécessaires pour permettre à l'institut de franchir les différents degrés permettant de recevoir des instances vaticanes l'approbation définitive. Ainsi sont accordées en 1877 le décret approbatif, en 1890 l'approbation *ad decennium per modum experimenti*, pour enfin se terminer en 1901 par l'approbation définitive du Saint Siège. La fin du XIX siècle est donc pour Bétharram un moment important de son histoire puisque c'est celui où il cherche à assurer sa transformation canonique et donc à achever sa prise d'autonomie commencée comme nous l'avons vu avec le développement des œuvres d'Amérique.

Les pères de Bétharram sont en train de donner à l'œuvre de Michel Garicoïts un visage nouveau, ils deviennent des religieux et sont désormais astreints à prononcer les vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté. En étant reconnu par le Saint Siège, l'institut dépend du droit pontifical, et devient ainsi plus indépendant des évêques. Il peut mener une politique

générale de développement qui lui est propre, et n'est plus contraint de servir un seul évêque. Ainsi, dans la mesure de ses moyens, il peut répondre aux besoins de l'Eglise universelle tout en choisissant parmi les missions qui lui sont proposées les œuvres compatibles avec les exigences de la vie bétharramite. Par son attachement canonique au Saint Siège, les congrégations religieuses sont dans l'Eglise catholique des espaces de liberté, où peut être menée une activité apostolique librement choisie. Ceci donne à Bétharram la possibilité de quitter son statut d'institut régional pour acquérir une véritable dimension internationale.

La reconnaissance apostolique fait partie de tout un processus de construction d'une identité propre aux bétharramites. On peut constater qu'ils éprouvent alors le besoin de doter l'institut d'une mémoire propre et donne ainsi à Bétharram les caractères d'une véritable congrégation religieuse. Les démarches en vue de l'approbation apostolique des constitutions de l'institut se font en même temps que l'introduction de la cause du fondateur. Ainsi une reconnaissance officielle de la congrégation par l'autorité vaticane n'est pas une fin en soit pour un institut religieux, la dimension spirituelle est essentielle à sa structuration propre. C'est l'élément qui permet à la vie religieuse de se différencier des autres états de vie consacrée qui existent dans l'Eglise. La canonisation du fondateur donne à l'institut une source reconnue d'où est créée la spiritualité de l'institut. Ainsi, afin de soutenir la cause devant les tribunaux de la Congrégation des Rites, un important travail de recherche des écrits du fondateur est mis en place. Sont également recherchées les notes de ses conférences faites régulièrement devant toute la communauté ou devant une communauté de religieuses lors d'une retraite prêchée par lui. Tous ces textes sont étudiés, et s'ils sont reconnus conformes à la foi catholique ils deviennent alors la matrice de la spiritualité de l'institut, un corpus servant de référence à la vie bétharramite. De même, sont recherchés des témoignages sur la vie du fondateur. Ils vont définir l'image du fondateur retenue dans la congrégation, et ainsi devenir l'exemple de vie bétharramite. En faisant une place importante aux miracles, ces témoignages donnent une dimension surnaturelle au personnage. La présence de faits extraordinaires ne recevant pour explication que l'intervention de la Grâce montre dans l'esprit des religieux que cet homme est digne d'être donné en exemple. La reconnaissance de la sainteté du fondateur rejaillit sur tout l'institut qui peut désormais prier et faire prier son intercession, organiser un culte autour de sa mémoire. Pour cela il est important de faire connaître le fondateur. Le T.R.P. Etchécopar fait produire un nombre important de textes visant à raconter les moments importants de l'histoire de la congrégation. Tout d'abord des biographies de Michel Garicoïts, la première commandée au P. Bourdenne est publiée en 1878. Près de dix ans plus tard, le T.R.P. Etchécopar publie un *Recueil des pensées du R.P.*

Michel Garicoïts. En 1892 est traduit en espagnol la biographie du fondateur de Bourdenne. Le souvenir du fondateur devient un élément essentiel de la mémoire de la congrégation sans toutefois être exclusif. Les œuvres de la congrégation (que l'on ne peut détacher du personnel qui les font vivre) y sont également intégrées. Le souvenir conservé par les bétharramites de la fondation de Terre Sainte est tout à fait révélateur de la place que tiennent les œuvres dans la mémoire d'une congrégation.

1.2. Les récits de fondation : élément de la construction de la mémoire de l'institut.

Le T.R.P. Echécopar fait également rédiger des récits des fondations bétharramites. Le R.P. Magendie, le frère Joannes mais aussi le P. Lullier écrivent la fondation Américaine. Le père Estrate est le rédacteur de celle de Terre Sainte³⁴. Les faits sont présentés là encore de manière à voir dans la fondation la marque de la Grâce. La fondation du nouvel établissement en est d'autant plus justifiée puisqu'elle obéit à la volonté de Dieu. Comme pour les biographies de Michel Garicoïts, les récits de fondation arrêtent un certain nombre d'idées qui deviennent la mémoire de l'institut. Les travaux du P. Estrate sur la fondation de Terre Sainte s'attachent surtout à montrer la valeur des ceux qui ont travaillé à l'établissement de la première communauté bétharramite de Terre Sainte. Ainsi est développé le rôle de chacun : le supérieur général, le T.R.P. Etchécopar, coordonne les impulsions données à la congrégation par deux femmes, sœur Marie de Jésus Crucifié et Mlle Berthe Dartigaud de Saint-Cricq. Celles-ci sont en lien avec l'institut grâce au P. Estrate, membre de la communauté bétharramite de Pau, aumônier du carmel de la ville. La présence d'une mystique, comme l'était sœur Marie de Jésus Crucifié, donne l'occasion de rapporter des faits extraordinaires. Ainsi le récit construit un univers à proprement parler surnaturel : l'emplacement du monastère est désigné par Dieu à la sœur, de même il inspire lui les plans du bâtiment alors en construction...

³⁴ R.P. Estrate, Vie de Sœur Marie de Jésus Crucifié, Paris, Gabalta, 1913, 2ème éd. 1916.

1.3. Constitution d'un panthéon bétharramite.

Dans le but d'édifier le lecteur des récits de fondation, les auteurs insistent sur les vertus de ceux qu'ils jugent dignes de mettre en exemple. Les récits concernant les œuvres d'Amérique s'attachent au rôle des bétharramites (Magendie, frère Joannes...) qui partent suivre l'émigration basque. Le récit du P. Estrate intègre et met en avant des femmes n'appartenant donc pas à la congrégation. Tout d'abord est développée la vie de Berthe Dartigaud. Celle-ci consacre toute sa fortune à la construction du monastère et de la maison des Pères, et quitte le monde pour partager la vie des religieuses du carmel sans toutefois ne jamais devenir elle-même carmélite. Elle mène en tout point une vie de religieuse, partage leur rythme de vie, et l'ascétisme carmélitain. Elle termine ses jours dans la communauté qu'elle a dotée. L'image de la pieuse bienfaitrice est donc mise en relief pour devenir le symbole du renoncement aux richesses du monde. La générosité de Berthe Dartigaud est réellement très importante, elle permet la construction du monastère de Bethléem, puis de celui de Nazareth au début du XXème siècle, et donne à la congrégation du Sacré Cœur d'importants bâtiments pour loger les communautés des aumôniers des carmels. Sans la générosité de Berthe rien n'aurait été possible, ses dons en faveur de la congrégation sont ressentis comme un acte providentiel. Dans leur ensemble les récits de fondation des bétharramites s'appliquent à noter l'attachement de certaines familles aux œuvres de la congrégation comme les Pereyra en Argentine. Ainsi, la place faite à Berthe Dartigaud dans la fondation de Terre Sainte est importante. Sa personnalité propre intéresse aussi le P. Estrate. Les autres donateurs qui permirent à Bétharram de croître ne connurent pas une telle faveur. Il est à rappeler que le P. Estrate et Berthe Dartigaud se connaissaient depuis plusieurs années et avaient une réelle relation amicale. Il est donc normal qu'en rédigeant le récit de la fondation le souvenir de la bienfaitrice soit important. Toute la congrégation conserve ainsi le souvenir d'une personne n'appartenant pas à la congrégation, entrée dans la mémoire collective à la faveur d'une amitié particulière. Son intégration à la mémoire de la congrégation est aussi le fait des liens étroits qu'elle avait avec sœur Marie de Jésus Crucifié.

La religieuse carmélite a une personnalité et un destin tout à fait atypique. Palestinienne dans un couvent de religieuses françaises, elle se singularise de ses sœurs par son accent arabe, ses difficultés à manier la langue française, son parcours personnel qui lui fait quitter très tôt son village de Palestine pour Jérusalem, Alexandrie, puis Marseille où elle est postulante chez les sœurs de Saint Joseph de l'Apparition et enfin Pau et la vie de

carmélite qui convient plus à cette mystique. Analphabète, elle reste toute sa vie tourière mais réussit à imposer sa présence pour participer aux fondations de nouveaux monastères à partir de celui de Pau. Ainsi, en 1872 elle part avec quelques autres en Inde avec l'évêque de Mangalore pour y établir un couvent. Elle doit toutefois quitter la communauté après quelques mois et retourner en France. De là, elle réussit à faire partir de Pau une nouvelle équipe de fondatrices en direction de sa terre natale. Elle réussit donc à se faire reconnaître par la communauté du monastère de Pau comme étant capable d'intégrer les délégations de fondatrices. Les récits hagiographiques expliquent la réussite de son intégration par l'intensité de sa vie spirituelle qui fait de sœur Marie de Jésus Crucifié une mystique. Sa vie est empreinte de faits miraculeux, de visions qui lui confèrent une autorité puisqu'elle est en relation avec Dieu. Elle assure avoir reçu du ciel l'emplacement du nouveau carmel, ainsi que les plans du monastère et de la maison des pères betharramites construite à proximité. Qu'elle soit la seule à parler arabe, et donc à être l'unique membre de la communauté à pouvoir entrer en contact avec les ouvriers du chantier n'est qu'évoqué dans le récit de fondation. Cela ne semble pas être pour le P. Estrate une dimension permettant la compréhension du rôle de la religieuse dans l'implantation betharramite en Terre Sainte. En effet sa présence dans le récit n'a pas pour but d'intégrer une analyse de la fondation mais de montrer que cette installation des religieuses carmélitaines et des Pères betharramites en Terre Sainte entre dans la volonté de Dieu. Aller contre leur installation c'est s'opposer au projet qu'a Dieu dans la personne de sœur Marie de Jésus Crucifié pour les betharramites. La vie mystique d'un des acteurs de la fondation peut donc être un moyen d'assurer l'œuvre naissante, d'attacher la fondation de l'établissement religieux à la volonté expresse de Dieu.

Les récits de fondation ne se limitent donc pas à édifier le lecteur dans sa foi en lui proposant des exemples de vie vénérable. Ils sont aussi l'occasion de doter la congrégation d'un panthéon de personnages qui sont autant « d'anciens » qui précèdent ceux qui lisent les récits. Ainsi, en commandant leur rédaction les supérieurs de la congrégation donnent au jeune institut une épaisseur historique.

2. Bétharram et la dialectique catholique en Terre Sainte.

L'importance des changements de vision du Saint Siège sur le Moyen Orient en général et sur la Palestine en particulier est à la mesure des transformations des intérêts portés par la société européenne sur cette région. Le lent affaiblissement du pouvoir turc en perte de

vitesse dans les dynamiques politiques de la région (perte de l’Egypte, de la Grèce, des Balkans mais aussi de ses territoires du bassin occidental de la Méditerranée) confortent les Eglises d’Europe qui en profitent pour accroître leur influence dans cette région. Une véritable concurrence voit le jour entre les confessions chrétiennes. Cette concurrence se traduit par une compétition dont le but est de fonder le plus possible d’établissements religieux³⁵.

2.1. La Custodie franciscaine, pôle de résistance à la nouvelle implantation.

L’Eglise catholique se doit de faire face à deux devoirs. Tout d’abord un devoir de mémoire qu’elle se doit de rendre aux franciscains qui ont permis de conserver le culte chrétien dans les lieux saints, depuis le Moyen Age, en subissant les persécutions des musulmans. En outre, le Saint Siècle a le devoir de chercher à conserver à l’Eglise catholique son influence dans la région. Il se voit contraint de réformer les modalités de la présence catholique, et ainsi de mettre un terme au monopole franciscain de Terre Sainte. La fondation de la communauté bétharramite en Terre Sainte est un des aspect de cette évolution. Ainsi, la fondation à Bethléem entre dans une stratégie de redéfinition des activités catholiques en Palestine. Mais elle est l’objet de difficultés faite par les franciscains ne voulant pas d’implantation de congrégations masculines près des Lieux Saints.

La Custodie ne semble pas en mesure de répondre aux besoins nouveaux de l’Eglise catholique. Cette dernière veut des ouvriers inventifs et entreprenants, suffisamment audacieux pour sortir des activités traditionnelles et œuvrer sur les mêmes terrains que les autres Eglises. Or les franciscains se cantonnent

³⁵ arch. Prop. Fide n° 825-1263-1276 lettres de l’abbé Poyet protonotaire apostolique, chanoine du Saint Sépulcre. Le ton de ces lettres est réellement marqué par un sentiment d’impuissance face au développement des œuvres protestantes ou orthodoxes.

Artisans d'un véritable développement des œuvres catholiques. Le Saint Siècle décide donc de réinstaller l'antique patriarcat latin de Jérusalem dans la ville sainte en 1847 et ainsi souhaite reprendre la direction des catholiques présents au Moyen Orient³⁶.

L'implantation des religieux betharramites est confrontée aux réticences de la Custodie de Terre Sainte (gouvernement de la province franciscaine) qui assure depuis le Moyen Age le maintien dans les Lieux Saints du culte catholique malgré de nombreuses persécutions commises par les musulmans. Afin d'aider les franciscains dans leur tâche, les papes leur ont concédé divers privilèges qui leur ont donné la réalité du pouvoir de l'Eglise dans cette région.³⁷ Le custode était le seul à même de représenter les intérêts des latins face aux pouvoirs arabe puis turc. Jamais cependant les papes n'accordent de droit exclusif aux franciscains sur les lieux saints³⁸. A tout moment, il peut donc décider de changer de politique en Terre Sainte. Comme nous le verrons, c'est ce que fait Pie IX en réinstallant le patriarcat de Jérusalem. La Custodie franciscaine n'est plus alors le seul établissement catholique des lieux saints. Pour soutenir les œuvres du patriarcat, le pape favorise l'implantation de congrégations religieuses. La réinstallation du patriarcat latin de Jérusalem dans les murs de la ville sainte ainsi que l'implantation de nouvelles communautés de religieux sont alors ressenties par les franciscains comme le désaveu de leur action en Terre Sainte. Avant la réinstallation du patriarcat à Jérusalem, de nombreux ordres religieux se sont implantés au Moyen Orient : les jésuites au Liban, les dominicains à Mossoul, les Lazaristes à Constantinople, mais jamais ils ne se sont installés à proximité d'un des lieux saints. En autorisant l'installation du carmel suivi des religieux betharramites à proximité d'un des plus importants sites de pèlerinage de Terre Sainte, à Bethléem, le Saint Siècle franchit une nouvelle étape vers la dépossession de la Custodie de son monopole.

Les archives de la Propagande nous montrent que les franciscains ne restent pas inactifs devant la nouvelle implantation de prêtres congréganistes. Toutefois ce n'est jamais directement que la Custodie intervient auprès de la Propagande, mais par l'entremise du patriarcat: la Custodie se montre donc loyale envers la nouvelle institution. Cette loyauté s'accompagne toutefois de pressions exercées par les franciscains sur le patriarcat. Du conflit entre les carmélites appuyées des betharramites et de l'abbé Bordachar avec le curé

³⁶ Cette réinstallation du patriarcat ne peut se comprendre pleinement si l'on ne prend pas en compte la volonté de Rome au XIX^{ème} siècle d'affirmer son magistère sur l'Eglise catholique. Ainsi c'est la fin d'un grand nombre de particularismes régionaux touchant, comme la Custodie de Terre Sainte, au contrôle des terres de mission (fin du " Pradao " aux Indes, affirmation des prérogatives de la Sacré Congrégation de la Propagation de la Foi).

³⁷ Hajjar Joseph, Les chrétiens uniates du Proche-Orient, Les Univers, ed. du Seuil, Paris, 1962, 381pp.

³⁸ arch. Prop. Fide n°1315 mémoire concernant les privilèges des franciscains en Terre Sainte rédigé par un religieux français du Grand Tosay (Aisne) daté du 10 novembre 1874.

franciscain de Bethléem, seules des lettres provenant du patriarcat sont conservées. A leur lecture, il est peu probable que l'origine du conflit soit une mauvaise gestion du père franciscain comme les récits de fondation nous l'expliquent. En effet les lettres conservées à la Propagande ne rapportent rien d'une telle affaire³⁹. Il est certain que l'origine de ce conflit ne peut être le financement des constructions puisque il est totalement pris en charge par Berthe Dartigaud. Le cœur du problème semble être en fait la question de l'accompagnement spirituel des carmélites. L'abbé Bordachar qui est choisi pour remplacer le franciscain à la tête des travaux est mal jugé par le patriarcat qui trouve « ses exigences trop importantes »⁴⁰. Nous savons qu'Estrate, Dartigaud et Bordachar ont réclamé au Saint Siège que le carmel de Bethléem jouisse des mêmes privilèges que celui de Pau⁴¹. Comme il est rappelé dans la lettre, ceci implique la possibilité pour la prieure de choisir leur aumônier, qu'il soit issu du clergé séculier ou régulier. Il semble peu probable que les carmélites souhaitent avoir comme confesseur un membre du clergé séculier de Terre Sainte qui commence alors à se constituer puisque composé de prêtres arabes.

De plus, dès la fin de l'année 1876 alors que la construction du monastère des carmélites n'est pas achevée, sœur Marie de Jésus Crucifié fait connaître au T.R.P. Etchécopar son désir de voir des bétharramites venir s'installer près de leur communauté⁴². Il est même probable que ce désir se soit manifesté dès le commencement du projet. Ainsi la sœur encore au carmel de Pau fait parvenir une note au supérieur de Bétharram pour lui assurer son désir de voir « des rejetons de la maison mère prendre racine en Palestine »⁴³. En 1877, et sur les recommandations de la sœur, ils n'ont d'abord demandé l'autorisation d'envoyer qu'un seul prêtre qui s'occuperait du service religieux du carmel⁴⁴. Ce n'est qu'en 1878 qu'une demande officielle est faite auprès du patriarcat afin de permettre l'établissement d'une congrégation masculine à Bethléem. La congrégation avait déjà fait part de ses ambitions au patriarche qui semblait favorable à la nouvelle implantation mais dont l'appui ne pouvait se faire que discrètement afin de ménager la Custodie⁴⁵. Plus de trente ans après sa fondation, le patriarcat de Jérusalem n'est toujours pas assez puissant pour statuer seul sur le sort d'une demande

³⁹ Ceci dit, le problème est peut-être volontairement caché à l'administration romaine. Savoir avec certitude s'il a existé un conflit de genre entre les communautés nouvellement implantées et le curé de Bethléem, il faudrait avoir accès aux archives de la Custodie.

⁴⁰ arch. Prop. Fide lettre du 5 janvier 1876.

⁴¹ arch. Prop. Fide lettre du 21 octobre 1875.

⁴² Fernessole Pierre, *Le T.R.P. Etchécopar*, de. Spes, Paris, 1937, 312p.

⁴³ arch. S.C.J. n°4023 document non daté mais envoyé depuis le carmel de Pau donc avant le départ des carmélites pour la Terre Sainte.

⁴⁴ arch. S.C.J. n°4023 lettre de sœur Marie de Jésus Crucifié datée du 10 février 1877.

⁴⁵ arch. S.C.J. n°4023 lettre du P. Chirou datée du 20 novembre 1877.

d'implantation, il remet au Saint Siège le soin d'en décider.

2.2. Bétharram et le renouveau catholique en Terre Sainte voulu par le Saint Siège.

La réinstallation du patriarcat latin à Jérusalem par le Saint Siège n'entraîne donc pas la fin du rôle de la Custodie franciscaine dans le jeu politique de l'Eglise catholique en Terre Sainte. Ainsi le patriarcat doit toujours composer avec les Frères Mineurs pour mener à bien les affaires de l'Eglise. Lorsque vient une question importante comme l'implantation d'une communauté religieuse, c'est le Saint Siège qui intervient, généralement en leur faveur⁴⁶. En effet, afin d'assurer son influence sur la région, le Saint Siège souhaite voir s'y établir le plus grand nombre d'œuvres possibles, qui sont le plus souvent des établissements charitables. Or, comme nous le verrons, seules les congrégations religieuses sont en mesure d'assurer la création et le maintien de ces œuvres dans cette région, d'où l'intérêt que leur porte l'autorité vaticane et sa nouvelle administration patriarcale en Terre Sainte. Ainsi, l'installation de nouveaux religieux près des lieux saints est devenue possible notamment à partir du pontificat de Léon XIII. Les membres de congrégations religieuses sont les seuls à offrir le moyen au patriarcat de posséder des hommes à son service direct. Le clergé indigène n'est encore qu'embryonnaire, et ne peut fournir le personnel nécessaire au développement des œuvres que le patriarcat souhaiterait voir naître.

L'installation bétharramite permet de venir en aide à un orphelinat installé à Bethléem par un prêtre italien, l'abbé Belloni, et ce avant la reconnaissance de la nouvelle implantation bétharramite par le Saint Siège⁴⁷. Les activités de l'aumônier du monastère ne se limitent donc pas seulement à son service religieux. L'institut accepte volontiers cette charge supplémentaire, qui permet au seul bétharramite de Terre Sainte, le P. Chirou, de servir une cause charitable. Cet engagement dans l'activité de l'orphelinat est pour la congrégation de Bétharram un facteur favorable à l'autorisation de son implantation⁴⁸. Le patriarcat porte un regard bienveillant sur cette activité qui lui permet de compter une œuvre catholique de plus, non seulement en faisant l'économie de prêtres séculiers, mais encore en laissant la totalité de la charge financière de l'établissement au fondateur. Il est vrai que les moyens financiers du patriarcat sont réduits. Contrairement à la Custodie qui trouve de quoi entretenir ses couvents

⁴⁶ La seule condition pour que soient acceptée la fondation d'une communauté religieuse en Terre Sainte par le Saint Siège est que soient assurés les besoins matériels de la communauté, car celle-ci ne pourra en aucun cas compter sur la population locale majoritairement pauvre et de religion musulmane.

⁴⁷ arch. S.C.J. n°4054 lettre du P. Chirou datée du 17 février 1879 où il explique au T.R.P. Etchécopar les possibilités de développement de l'institut.

⁴⁸ arch. S.C.J. n°4054 lettre du T.R.P. Etchécopar datée du 18 mai 1878 adressée à Berthe Dartigaud.

grâce à l'importance des réseaux franciscains à travers le monde, le patriarcat n'a pas encore de financement efficace. De ce fait, hormis la construction du palais patriarcal situé au cœur de la vieille ville de Jérusalem, et l'entretien d'un hôpital donné par le consul de France, le patriarche Valerga, arrivé en 1848, ne peut financer d'œuvres propres. Sa seule marge de manœuvre se trouve dans l'accueil de congrégations religieuses qui, avec des fonds propres, peuvent diversifier le paysage des établissements catholiques développés par la Custodie.

Les premières congrégations à bénéficier avant les bétharramites de l'autorisation d'implanter une communauté ont été les instituts religieux féminins. Les défenseurs des nouvelles implantations firent valoir que les musulmans étaient sensibles au travail social des religieuses, et que ce biais faciliterait les conversions. Dès sa première visite au Saint Siège, Mgr Valerga demande que des « vierges chrétiennes » viennent faire la classe aux petits arabes de Terre Sainte. Ainsi, à partir de ce moment, la province se couvre d'écoles, d'orphelinats, ou d'hôpitaux... C'est l'origine de la création des Sœurs de Sion et des Dames de Nazareth qui arrivent au service du patriarche à la fin des années 1850, et qui se développent rapidement en fondant plusieurs établissements. Au début des années 1870, le patriarcat reçoit sept autres demandes d'implantation de congrégations religieuses féminines⁴⁹. Il note les demandes des Ursulines pour l'enseignement, des Sœurs de Saint Vincent de Paul pour des œuvres sociales près des pauvres dans le but de faciliter le travail des missionnaires, et des carmélites qui cherchent à retourner sur la terre originelle de leur spiritualité: le mont Carmel. En plus du carmel de Pau qui, comme nous l'avons vu, cherche à entrer en Terre Sainte, il y a aussi un autre carmel français qui, aidé par la princesse de la Tour d'Auvergne, s'implante sur le mont des Oliviers: le carmel du Pater⁵⁰. Les demandes provenant d'ordres masculins affluent également, mais aucune jusqu'à celle des Pères de Bétharram n'obtient l'autorisation. Les projets d'implantations sont variés: les prémontrés souhaitent relever les ruines de leurs anciens monastères tombés en décrépitude après les croisades ; les chevaliers de Malte, ouvrir des hôpitaux ; les trappistes, créer au cœur des populations musulmanes des colonies agricoles dans le but d'entrer en contact avec elles ; les jésuites enfin souhaitent faire en Terre Sainte le travail de missionnaire qui leur était traditionnel, avec notamment le désir de lutter contre l'influence des missionnaires protestants. Dès que le Saint Siège accorde l'autorisation d'une implantation de religieux, il leur est nécessaire de se soumettre au bon vouloir des Turcs. Ceci n'est pas pour eux un véritable problème: la corruption qui permet d'acheter la complaisance des pouvoirs turcs est

⁴⁹ arch. Prop. Fide n°825 mémoire sur la Terre Sainte de l'abbé Poyet.

⁵⁰ arch. Prop. Fide diverses lettres de demande y sont conservées dans les liasses concernant la Terre Sainte.

généralisée. Ainsi les lazaristes, très implantés au Moyen Orient, recommandent aux betharramites de corrompre, comme ils l'ont fait, les fonctionnaires ottomans. Les Pères de la Mission, dont le plus vieil établissement, celui de Constantinople, était depuis 1783 propriété d'une même religieuse morte depuis des décennies, jouissent toujours au moment de l'installation betharramite de leur établissement grâce « à quelques étrennes données avec intelligence »⁵¹.

2.3. Implication des nations européennes et rôle de la bourgeoisie.

La situation politique et économique de l'empire ottoman est telle que les Etats européens cherchent à profiter du déclin de ce pays dont les richesses sont importantes⁵². De cette tension entre les gouvernements européens, naît une lutte d'influence parmi les différentes confessions chrétiennes. La présence européenne dans cette région du monde est marquée par une alliance étroite des Etats et des Eglises. De fait, les Eglises s'appuient sur les gouvernements nationaux pour asseoir leurs privilèges, et les Etats d'Europe utilisent les Eglises pour augmenter leur influence dans le Moyen Orient. Il est alors nécessaire de maintenir un équilibre des influences européennes tant politique qu'économique ou religieuse sur l'empire ottoman. A chaque avancée d'un des protagonistes, les autres tentent de suivre, rattraper et devancer celui qui a réussi le premier à développer son influence. Il y a essentiellement quatre nations qui soutiennent leurs Eglises: la France, comme protectrice des catholiques, l'Angleterre et la Prusse qui venaient en aide aux réformés, enfin la Russie qui soutenait l'Eglise orthodoxe.

La France était sans aucun doute de ces quatre pays celui qui se fait un devoir de soutenir de façon quasi permanente l'Eglise catholique. Fils aîné de l'Eglise, les rois de France étaient régulièrement sollicités par le pape pour venir en aide aux latins de Terre Sainte. Les changements successifs de régimes ne touchèrent jamais à cette position que la tradition léguait aux différents gouvernements français. De là, le consul, les représentant en Terre Sainte, joue un rôle tout particulier dans la vie de l'Eglise catholique dans cette région. Il défend les intérêts des communautés catholiques présentes tout en favorisant l'introduction de religieux français dans le patriarcat de Jérusalem pour contrebalancer l'influence de la Custodie franciscaine, majoritairement composée d'italiens et d'espagnols. Dans sa lettre du 8 mai 1879 où il autorise l'implantation de la communauté betharramite, le consul assure son

⁵¹ arch. S.C.J. n° 4054 lettre du 23 décembre 1887 envoyée par le P. Estrate au T.R.P. Etchécopar.

⁵² Mantran Robert, Histoire de l'empire ottoman (ss. dir. de), Fayard, 1989, Paris, 1989, 810pp.

soutien au nouvel établissement « catholique et français ». Cependant c'est modestement qu'il intervient en faveur de la nouvelle communauté religieuse. Alors que la congrégation connaît des difficultés pour convaincre les autorités ecclésiastiques, il ne fait pas de démarches particulières auprès du Saint Siège. Aucune des lettres du consul conservées aux archives de la Congrégation de la Propagande ne fait mention de la tentative d'implantation bétharramite. La congrégation trop jeune, dont l'œuvre de Bethléem n'est pas appelée à avoir une dimension particulière puisqu'il ne s'agit que du service religieux de la chapelle du monastère, ne peut pas être l'objet de sollicitations particulières auprès du représentant français. Toutefois, s'il n'intervient pas directement en leur faveur, il fait son possible pour que la résidence des Pères soit suffisamment imposante pour ne pas susciter la moquerie des religieux italiens de la Custodie. Il conseille donc au groupe des fondateurs les services d'un architecte qui réalise pour les Pères un établissement somptueux. Le consul s'efforce ainsi d'influencer la conduite des travaux afin que le bâtiment puisse être une occasion de fierté pour la France et rappelle au P. Chirou que « la simplicité peut s'allier avec un aspect sinon imposant du moins respectable »⁵³. Ses efforts pour voir la Terre Sainte marquée par la présence d'établissements dignes du « génie français » font porter son intérêt sur le devenir du sanctuaire Sainte Anne de Jérusalem dont il souhaite faire l'établissement religieux français le plus important de la région⁵⁴. Pour cela il cherche un ordre religieux prestigieux capable de développer une liturgie fastueuse qui, tout en célébrant le mystère chrétien, servirait la gloire de la France à Jérusalem. L'ordre des Prémontrés semble correspondre aux désirs du consul: ordre ancien, attaché à pontifier les offices, dans lequel sont entrés les fils de la plus haute aristocratie⁵⁵. Par les critères de choix posé par le consul, on peut voir à quel point la congrégation de Bétharram est loin de susciter chez lui un réel intérêt tant est important l'écart entre ses attentes et la réalité de l'institut bétharramite.

La réussite de la fondation bétharramite n'est donc pas le fait d'une aide politique de la France. C'est la bourgeoisie qui, par son aide très active aux œuvres d'Eglise, joue un rôle essentiel dans la fondation d'établissements catholiques. En effet, si le gouvernement français rémunère le clergé diocésain, il ne finance pas les instituts de vie consacrée qu'il ne reconnaît légalement que rarement. Or, les établissements religieux des pays de missions sont toujours le fait de congrégations ou de sociétés religieuses. Lorsque ces dernières sont d'origine française

⁵³ arch. S.C.J. n°4054 lettre datée du 30 janvier.

⁵⁴ arch. Prop. Fide y sont conservées de nombreuses lettres du consul auprès du Saint Siège pour l'établissement des Prémontrés de Tarascons dans le sanctuaire de Sainte Anne à Jérusalem.

⁵⁵ En fait, le sanctuaire sera occupé par la Société des Missions d'Afrique du cardinal Lavignerie pour y installer le séminaire melkite, des grec-catholique.

elles ne perçoivent pas un financement direct du gouvernement, tout au plus une aide matérielle, en bénéficiant de la gratuité des transports puis d'un soutien du ministre de France dans le pays d'accueil, mais au même titre que n'importe quelle implantation française⁵⁶. La fondation de l'établissement bétharramite ne fut réellement acceptée par les autorités romaines que lorsque la dotation de la future communauté est assurée. Un membre de la haute aristocratie française, le comte de Nedonchel-Choiseul, se porte garant du bon financement du monastère⁵⁷. La dotation faite par Berthe Dartigaud est tout à fait suffisante pour l'entretien du monastère des carmélites puis de la communauté bétharramite. Une somme de 300.000f est versée à la Sacrée Congrégation de la Propagande pour qu'elle assure une rente annuelle de 10.000f au carmel et de 4 à 5.000f aux bétharramites qui bénéficient, en outre, de 3.000f d'honoraire de messes instituées pour la fondatrice et permet ainsi de faire vivre une communauté de six prêtres. La générosité de Berthe Dartigaud n'est pas un cas isolé, comme le montre la fondation du carmel du Pater sur le Mont des Oliviers par la princesse de la Tour d'Auvergne. Nous l'avons dit les congrégations religieuses ne peuvent financer leurs établissements que par les dons importants de la bourgeoisie catholique qui trouve là un moyen de faire partager sa fortune à pour des œuvres qu'elle trouve justes tout en développant un sentiment de classe en se conformant aux usages de la charité. De grandes sociétés chargées de collecter des fonds sont créées : l'Œuvre de la Propagande de la Foi, l'Œuvre des Ecoles d'Orient, l'Œuvre de la Sainte Enfance, l'Ordre Equestre du Saint Sépulcre...

De même, l'intérêt pour le Moyen Orient est vif dans l'aristocratie et la haute bourgeoisie des autres pays d'Europe de tradition orthodoxe ou protestante. L'évêché anglo-prussien n'aurait pu être créé sans l'initiative du chevalier Bunsen, ambassadeur de Prusse en Angleterre. La bourgeoisie anglaise met en place un système de charité, comparable en bien des points à celui des catholiques, pour entretenir les églises, des œuvres de charité (hôpitaux pour les pèlerins, hospices, écoles pour les pauvres, orphelinats...), mais aussi des œuvres culturelles dont une bibliothèque d'ouvrages protestants qui distribuait des bibles ou autres traités religieux en arabe édités par l'importante Société Biblique de Londres, qui partout dans le monde envoyait ces livres dans le but de faire connaître la Parole de Dieu. Le financement de ces activités est, lui, plus original. Tout un système de magasins et de banques dont une

⁵⁶ Dufourq Elisabeth

⁵⁷ arch. P.F. n°1251 lettre daté du 26 juillet 1874.

La famille Nedonchel et sœur Marie de Jésus Crucifié se connaissaient bien: la religieuse disait communiquer avec une personne de cette famille quelle appelait sa protectrice du ciel.

arch. S.C.J. lettre du 23 décembre 1887 du P. Estrate au T.R.P. Etchécopar. La dotation du carmel y est donnée: Berthe Dartigaud à versé 300000 francs à la Propagande pour que celle-ci reverse au monastère une rente annuelle de 10000 francs.

partie importante des recettes était redistribuée aux missions permettait de soutenir cette vitalité des œuvres protestantes⁵⁸. L'aristocratie russe dote largement l'Eglise orthodoxe. Ainsi, dans tout le Moyen Orient, de grandes exploitations agricoles comme à Chypre, en Moldavie ou en Valachie permettent de financer d'importants chantiers au cœur de la ville de Jérusalem, où le patriarcat grec possède une vingtaine de couvents d'importances très diverses qui en fait le premier propriétaire immobilier de la ville⁵⁹.

Les années 1870 sont une charnière pour l'institut bétharramite. Deux faits majeurs marquent son évolution. Tout d'abord, sa transformation en congrégation religieuse, qui s'opère grâce à la reconnaissance des constitutions rédigées lors du chapitre général de 1870 par la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers. Le second fait d'importance est la première fondation d'une communauté de bétharramites faite après l'approbation des nouvelles constitutions. L'institut établit alors une communauté sans devoir répondre à une demande de l'évêque de Bayonne ; c'est le premier acte que la nouvelle congrégation pose librement. La fondation de Terre sainte est donc le signe d'une grande évolution de l'institut. Cette fondation est pour lui l'occasion de construire un nouvel établissement, implanté dans une région hautement symbolique de la foi chrétienne, Bethléem. La fondation d'une communauté de Pères du Sacré Cœur de Jésus en Terre Sainte est un moyen pour l'institut d'affirmer sa prise d'autonomie récente.

L'implantation des Eglises en Terre Sainte ne pouvait se faire sans l'appui des gouvernements d'Europe. Devant les possibilités qui s'offrent alors aux européens, les Eglises font en sorte d'y accroître leur influence en occupant le maximum de lieu saints. Par leur souplesse, leur richesse financière et humaine, les congrégations religieuses représentent à l'intérieur de l'Eglise catholique l'outil le plus adéquat pour cette lutte d'influence. La fondation d'une communauté en Terre Sainte par les religieux de Bétharram est un des signes de cet élan des chrétientés du XIX ème siècle. Ce départ des bétharramites ne peut se comprendre pleinement si on le réduit à un simple concours de circonstances. La petite congrégation des Pyrénées participe sans en avoir conscience à un mouvement de fond traversant l'Europe

⁵⁸ arch. Prop. Fide n°825 magasin et banque Spitter & Cie

⁵⁹ arch. Prop. Fide n°825

Deuxième partie.

De la congrégation française à l'institut international.

A la fin XIXème la congrégation a un nombre important de ses résidences situées hors du territoire français. Le développement de ses œuvres propres se fait à l'étranger ; une part importante de son personnel est donc appelée à aller enseigner dans les collèges d'Amérique. Cependant, si la congrégation est largement ouverte vers l'étranger, les vocations bétharramites qui proviennent de ces pays sont extrêmement rares. Il n'y a en effet aucune politique d'intégration de religieux étrangers. Le recrutement se fait essentiellement dans la population du diocèse de Bayonne. Les bétharramites sont donc des français qui transposent à l'étranger ce qui est vécu en métropole.

Un événement politique majeur dans l'histoire des congrégations religieuses en France va transformer radicalement l'esprit des bétharramites : le gouvernement français fait voter par la Chambre des lois visant à restreindre l'activité des congrégations religieuses. Ce corpus législatif voté entre 1902 et 1904, va chasser de France des milliers de religieux dont ceux de Bétharram. Ces départs vers de nouveaux pays sont l'occasion de répandre à travers le monde le rayonnement de ces instituts. La congrégation de Bétharram est ainsi amenée à fonder de nouvelles résidences, d'abord en Espagne et en Belgique (1903), puis en Angleterre, en Italie et au Paraguay (1904). Chassés de France, et par là même du bassin de recrutement de la congrégation, les fils de Garicoïts voient avec raison l'ouverture à de nouveaux pays comme le seul moyen de sauver la congrégation. C'est une véritable révolution de mentalité qui s'opère chez ces religieux, révolution à l'ampleur de la crise que traverse la congrégation.

Expulsés de France,
la fondation de Refuge.

1. La loi du 1er juillet 1901.

1.1. Contexte politique.

La fin du XIX ème siècle est marquée en France par la volonté des républicains alors au pouvoir d'affranchir l'Etat des liens séculaires qui l'unissent à l'Eglise. Plusieurs lois sont promulguées dans le but de laïciser la société française. Ces lois sont l'occasion de supprimer le repos dominical, de séculariser les cimetières, d'ôter tout emblème religieux des tribunaux, d'astreindre séminaristes et religieux au service militaire⁶⁰... La politique de laïcisation des institutions de l'Etat cherche à soustraire le pays de l'influence des religieux qui par leur nombre et l'importance de leurs œuvres encadrent efficacement la société française. La question de la laïcité se cristallise rapidement autour de l'école: quelles valeurs doivent être la base de l'enseignement, qui est en droit d'instruire et de former la jeunesse de France? Incapable de transmettre les valeurs républicaines qui ne sont pas les leurs, les religieux sont accusés de diviser la jeunesse du pays. Une première série de lois anti-congréganistes est votée. Les jésuites sont chassés en 1880, les religieux enseignants ne peuvent plus exercer dans les établissements publics à partir de 1886.

Dans le but de réconcilier les catholiques de France avec le régime républicain, et de mettre fin aux rivalités qui les déchirent, l'Eglise prône une politique de ralliement au régime. En 1890 le cardinal Lavigerie lance pour la République le toast d'Alger. Dans le même sens le pape Léon XIII fait paraître en 1892 l'encyclique *Inter Sollicitudines*. Les rapports entre l'Eglise et le régime républicain s'assouplissent, mais les deux conceptions de la société, l'une laïque et l'autre catholique, demeurent dans les esprits. L'affaire Dreyfus qui débute en 1894 va être le catalyseur de ces tensions. Le discours outrancier d'un nombre important de religieux à l'encontre des juifs et de la République, notamment véhiculé par les assomptionnistes propriétaires de la Bonne-Pressé, a conforté les anticléricaux dans la méfiance récurrente qu'ils entretiennent à l'égard des religieux. En juin 1899 est constitué un

⁶⁰ Poulat Emile, Liberté, laïcité la guerre des deux France et le principe de la modernité. Coll. Ethique et société, éd. du Cerf / Cujas, 1987, Paris, 439p.

gouvernement de défense républicaine qui trouve immédiatement une majorité à la chambre. La législation sur les associations est l'occasion de toucher les congrégations religieuses dont un nombre très important ne s'est jamais soumis à demander une autorisation à l'Etat comme le prévoit la loi. La nouvelle législation du 1er juillet 1901 rappelle à l'ordre les congrégations non autorisées sous peine de se voir dissoutes.

1.2. La demande d'autorisation.

Le conseil de la congrégation du Sacré Cœur de Jésus de Bétharram n'avait jamais sollicité de demande d'autorisation avant la mise en place de la nouvelle législation sur les associations. Les membres du conseil décident d'entrer en contact avec des avocats palois amis de la congrégation qui aident les religieux à bien percevoir l'enjeu de la nouvelle législation et le risque de voir la congrégation dissoute. Un des avocats, Emile Guichenné, suit les bétharramites durant toute l'affaire et forme un intermédiaire entre l'institut et les associations de défense des intérêts congréganistes qui sont constitués à Paris. Bétharram bénéficie ainsi des conseils du *Comité de défense de la liberté religieuse* organisé autour du député Emile Keller et du *Comité de Jurisconsulte des congrégations* dirigé par le baron de Mackau, lui aussi membre de la Chambre⁶¹. Un troisième député tente de venir en aide aux religieux, l'abbé Gayraud du Finistère. Tous demandent que le conseil de la congrégation leur envoie l'historique de l'institut dans le but d'appuyer la demande d'autorisation. Ils conseillent notamment d'axer la demande autour des œuvres entretenues à l'étranger. Ainsi, un projet de transformation des statuts de la congrégation est envisagé afin de les présenter au gouvernement. Cette retouche prévoit de transformer l'article explicitant le but de l'institut en remplaçant les trois points traditionnels (prédication de la parole de Dieu, éducation chrétienne de la jeunesse, missions diocésaines et collèges à l'étranger) par un long discours appuyant l'importance de la répercussion des œuvres bétharramites à l'étranger sur les « populations indigènes et européennes, spécialement [sur les] Français, enfin [sur les] communautés [religieuses] d'hommes et de femmes établis en Orient et placés sous le protectorat de la France ». Ce projet n'est pas retenu. Toutefois les points qui y étaient développés sont repris dans des annexes rédigées pour l'occasion. La première explicite le but de l'institut: sur onze articles neuf portent sur les œuvres étrangères. La seconde s'attache à montrer la pauvreté de la congrégation. Y est reportée la valeur du mobilier des résidences de

⁶¹ arch. Beth. n°20184 demande d'autorisation.

Bétharram, de Sarrance et de Pau, mais n'est pas mentionné celle du mobilier des résidences d'Anglet, d'Oloron, d'Orthez et de Bayonne⁶². De plus la valeur foncière des bâtiments et terrains appartenant à l'ensemble de la propriété de Bétharram n'est pas donnée⁶³. Les ressources de la congrégation sont évoquées, mais, là aussi, la majeure partie de la fortune bétharramite est cachée. Ainsi ne sont mentionnées, comme entrées d'argent, que les honoraires de messes et de prédications ainsi que le traitement des religieux professeurs et aumôniers. Il n'est pas fait allusion au portefeuille financier ni aux rentes versées par les résidences d'Amérique. Le dossier réalisé en vue de la demande d'autorisation et envoyé au président du conseil M. Combes ne représente donc pas la réalité de la fortune bétharramite. La demande est rejetée par l'Etat comme celle de l'immense majorité des congrégations. L'institut se voit donc dépossédé de ses biens qui sont mis en vente. Il est probable que les religieux ont pressenti cette issue. Ils savent leur position fragile: dès l'année 1900, avant même le vote des lois anti-congréganistes, le conseil avait divisé et réparti devant notaire à un certain nombre de religieux l'ensemble des biens du domaine de la maison mère à Bétharram⁶⁴.

Toutefois si le débat se situe sur le politique, les religieux savent bien que le problème n'est pas une simple question du jeu politique français, où cléricaux et anticléricaux se servent de ces distinctions pour accéder au pouvoir. En effet, la place des religieux est controversée dans la société civile, mais aussi à l'intérieur même de l'Eglise.

1.3. Expulsion des religieux, liquidation des biens et conflit avec l'évêché.

Le refus d'accorder l'autorisation aux religieux bétharramites de s'agréger et de vivre en communauté les contraint à quitter leurs résidences de France. Celles-ci, comme le prévoit la loi, doivent être mises en vente. L'administration préfectorale prend donc les mesures nécessaires en vue de la vente des biens occupés par les bétharramites et nomme un liquidateur de leurs biens. C'est un avocat de Pau, M. Château, qui est désigné afin de travailler à la liquidation des résidences de plusieurs congrégations du Béarn.

Parallèlement à cela, la vacance du siège épiscopal de Bayonne entre 1902 et 1906 entraîne la nomination d'un gérant des biens de la mense épiscopale. C'est le sous préfet de

⁶² cf. annexe n° tableau n°

⁶³ cf annexe n° tableau n°

⁶⁴ cf. annexe n° tableau n°

Bayonne qui est choisi, M. Viguerie. La liquidation des biens occupés par les bétharramites va tout d'abord engendrer différents procès à partir de 1903 entre le gérant de la mense et le liquidateur. Ce dernier défend l'idée que les résidences occupées par les religieux sont des biens congréganistes même s'ils appartiennent à la mense épiscopale. Au terme des procès, un certain nombre de maisons sont vendues, d'autres conservées dans la mense. Le sort de la résidence qui intéresse réellement la congrégation est celui de Bétharram. Il s'agit là du berceau de la congrégation où sont conservées les dépouilles du fondateur et des religieux les ayant précédés. Or, l'évêque souhaite que soient reconnus ses droits sur les bâtiments construits par les religieux sur des terrains appartenant à la mense. Cette volonté du diocèse de retrouver l'usage de Bétharram est très mal perçue par les religieux qui considèrent que l'évêque profite de la situation. Malgré les tentatives de l'évêché et du gérant de la mense, le domaine de Bétharram est reconnu comme bien congréganiste et est donc vendu aux enchères en février 1907. Cette vente permet à un groupe de chrétiens d'entrer en possession de l'ensemble des bâtiments et terrains. En accord avec les religieux et l'évêque de Bayonne, Mgr Gieure, une société immobilière est créée, La Pyrénéenne, dont le but est de conserver le domaine dans son intégralité afin d'y maintenir des œuvres catholiques. Mgr Gieure installe un groupe de missionnaires diocésains dans le vieux monastère et souhaite voir se rouvrir l'école secondaire tenue soit par les bétharramites soit par des membres du clergé séculier. Le supérieur général détache un religieux, le père Croharé, ancien professeur de rhétorique de l'école, pour garantir la pérennité de la présence bétharramite dans le domaine. Cependant l'idée de maintenir l'œuvre dans une logique diocésaine perdure dans l'esprit des services de l'évêché. Le Saint Siège est donc appelé à trancher entre l'évêque et la congrégation. Un premier jugement est émis en 1913 par le pape Pie X en faveur des religieux. Après un recours en appel de Mgr Gieure, Benoît XV tranche définitivement la question, et ne remet pas en cause la décision de son prédécesseur.

Ce conflit entre deux structures (congrégation et diocèse) dont les logiques de développement sont distinctes est en fait révélateur d'une fracture beaucoup plus profonde qui sépare les congrégations religieuses et un diocèse. Ceci peut nous aider à mieux comprendre comment l'expulsion des religieux, qui pourtant encadraient la société, n'a pas suscité de désordre politique. La position des religieux est très affaiblie dès avant les lois anti-congréganistes. Plus exactement c'est une certaine vision de la société défendue par les congréganistes qui est de moins en moins acceptée, même dans l'Eglise. Dans une logique catholique un évêque devrait défendre de toutes ses forces des chrétiens qui ont choisi de vivre une vocation voulue par Dieu comme c'est le cas de la vocation religieuse. Or, les

conflits qui éclatent dans le diocèse de Bayonne révèlent les tensions très fortes qui existent entre les bétharramites et l'évêque aidé de son clergé, et montrent qu'à une heure très difficile pour les religieux aucun véritable secours ne leur est apporté en dehors des protestations officielles.

Un premier exemple de distorsion entre bétharramites et autorité diocésaine est révélé lors de l'expulsion des religieux de leur résidence d'Anglet, où ils s'occupent de l'aumônerie des communautés de la maison mère des Servantes-de-Marie et du monastère des Bernardines. Le 16 avril 1903 le commissaire de Biarritz vient signifier aux bétharramites de cette communauté qu'ils leur faut se disperser dans le mois. Toutefois très conciliant, il convient qu'il y a assez de bâtiments chez les sœurs pour que tous puissent continuer à vivre dans le domaine des religieuses sans que ce soit sous le même toit. Il leur est ainsi proposé de continuer à vivre à Anglet sans trop de changement. Cependant cette solution n'est pas retenue par les religieuses: un vicaire épiscopal leur a expliqué qu'il était dangereux pour la congrégation des Servantes-de-Marie de protéger les bétharramites. Ils doivent donc laisser la place à des prêtres séculiers⁶⁵. La crainte de voir toutes les œuvres catholiques emportées par la tourmente est donc dans les esprits des contemporains de ces événements.

L'expulsion des bétharramites montre également que la richesse des religieux pose question. Nous connaissons suffisamment l'argument du « milliard des congrégations » utilisé dans la rhétorique des anti-congréganistes et des membres du gouvernement pour ne pas le développer. Par contre il est à noter que la richesse des religieux est également un problème pour le clergé séculier. Nous avons déjà évoqué les procès fait dans le but de définir l'identité du propriétaire de leurs bâtiments. Le fait que la congrégation ait conservé l'usage de biens appartenant à la mense épiscopale, qui lui avaient été confiés alors qu'elle était de droit diocésain, est mal vécu par nombre de prêtres séculiers. La propriété de toutes les résidences occupées par les bétharramites est à la mense. Le diocèse souhaite en retrouver l'usage après leur départ. Mais pourquoi s'attacher à conserver la propriété exclusive du domaine de Bétharram ? Du fait de son éloignement de tout centre urbain ce ne peut pas être pour sa valeur foncière qui est très médiocre. De plus, les bâtiments qui y sont construits sont totalement inutilisables en dehors des activités religieuses et scolaires auxquelles ils étaient

⁶⁵ arch. Beth. n°20175

Le R.P. Mourot s.c.j. supérieur du collège Saint Louis de Gonzague à Bayonne raconte comment le départ des religieux de la résidence d'Anglet c'est dérouler. La nouvelle du changement d'aumônier ne semble pas avoir été communiquée longtemps avant le départ alors que la décision prise par les religieuses semble être relativement précoce. D'où une certaine amertume des bétharramites qui se sentent trahi par les religieuses et le vicaire épiscopal. Un repas était prévue chez les religieuse pour accueillir les nouveaux aumôniers, afin d'éviter cette humiliation le supérieur de Saint Louis le fit chercher, leur offrit le couvert et les conduisit à la gare. Ironie de l'histoire, un des nouveaux aumôniers le P.Etchebarne est un religieux de l'Oratoire.

affectés⁶⁶. Or, le diocèse n'a nullement besoin d'un établissement scolaire de plus dans cette partie du Béarn, il possède déjà, à moins de dix kilomètres de Bétharram, dans le village de Nay, une école ecclésiastique. S'il s'attache donc tant à vouloir récupérer le berceau de la congrégation ce n'est que pour une question de principe : rappeler qui a la primauté dans le diocèse, en reprenant le contrôle d'établissements autrefois diocésains.

La dernière décennie du XIX^{ème} siècle est marquée par trois affaires de ce genre entre l'évêché et la congrégation. Tout d'abord la donation à la congrégation de l'ensemble des biens des missionnaires diocésains de Hasparren qui appartenaient à un particulier, l'abbé Alberbide. Celui-ci rêvait depuis de nombreuses années de se mettre au service des Basques d'Amérique. Il décide au soir de sa vie de devenir bétharramite afin de partir en Argentine. Il entraîne avec lui une grande partie du juvénat des Pères de Hasparren et fait don à Bétharram de son bien. De longues tractations entre l'évêque et le conseil général de la congrégation aboutissent à un abandon de la donation de l'abbé Alberbide. Les bétharramites se contentent de recevoir les nouvelles vocations destinées au service des Basques d'Amérique. Une autre affaire similaire est suscitée par le legs à Bétharram de l'œuvre scolaire de Nay par son fondateur. Là aussi, l'évêque est intervenu pour récupérer cet établissement d'enseignement secondaire en partie destiné à former les petits séminaristes du Béarn. Le dernier conflit est dû à l'achat par la congrégation d'une maison dite de l'Enfant-Jésus à Pau, qui servait autrefois de local pour un patronage, puis d'école tenue par les Frères de Plöermel. Après la fermeture des locaux en 1903, les bâtiments sont restés sans affectation. Lors de leur vente en 1909 par le liquidateur des biens occupés par les frères, l'institut de Bétharram qui avait perdu sa résidence paloise se porte acquéreur par l'entremise de sa société immobilière La Pyrénéenne. Mgr Gieure s'oppose à cet achat et réclame les locaux pour y installer une école libre. L'issue de l'affaire va cette fois être favorable aux bétharramites. Ainsi on peut voir qu'il est difficile pour la congrégation de devenir la propriétaire de nouveaux biens dans le diocèse de Bayonne. Il lui est même impossible sous le pontificat de Mgr Gieure d'ouvrir une nouvelle communauté dans le diocèse sans que cela n'engendre un conflit avec son chef. Les affaires évoquées montrent la volonté de l'évêché de réduire l'influence de la congrégation dans le diocèse.

Nous ne pouvons pas ici tenter de cerner la totalité des raisons qui poussent l'évêque à tout faire pour réduire le pouvoir d'une congrégation. Toutefois, il est intéressant de noter

⁶⁶ Les archives départementales conservent les traces de démarches faites par un entrepreneur local qui souhaitait transformer le monastère en usine qui se serait servit de l'énergie hydroélectrique tiré du gave. Mais le projet irréalisable a été abandonner.

qu'il y a d'importantes divergences entre les bétharramites et les cadres du clergé diocésain de Bayonne sur le plan politique. A un moment où la république chasse de France les religieux, il est tout à fait compréhensible que le problème soit sensible. Ceci est d'autant plus vrai que l'expulsion des religieux est motivée par des questions de choix de société (vision républicaine et laïque face à une vision cléricale souvent monarchiste). L'idéologie politique peut être un facteur important de dissension entre l'évêque et les religieux bétharramites. Ainsi, les bétharramites plutôt conservateurs dans leur ensemble jugent assez mal leurs confrères séculiers souvent démocrates, acquis à la République et faisant donc partie des tendances modernistes de l'Eglise, notamment en se faisant l'écho des idées développées par *Le Sillon* de Marc Sanguier. Ceci est sensible dans la correspondance de plusieurs bétharramites qui pointent du doigt le grand séminaire de Bayonne où la formation est assurée par un groupe de jeunes directeurs aux idées novatrices, en phase avec *Le Patriote*, quotidien catholique et républicain qui paraît en Béarn⁶⁷. Toutefois l'influence politique exercée par la congrégation est très difficilement mesurable. De plus rien ne permet de dire qu'il existe dans le diocèse de Bayonne une volonté d'épurer les structures de l'Eglise diocésaine, mais il est fort probable que les importantes différences politiques qui divisent les cadres du diocèse et le conseil général de la congrégation favorisent une antipathie durable qui peut pousser l'évêché à contrôler l'influence de la congrégation.

Si les divergences politiques peuvent être un élément de compréhension des tensions qui existent entre les religieux et le diocèse, la question des vocations sacerdotales est sans doute plus importante encore. Il est vrai que les bétharramites sont le plus souvent originaires du diocèse. Or, l'essentiel des effectifs des bétharramites n'est pas mis au service de l'Eglise locale mais au développement des œuvres propres à la congrégation qui se trouvent à l'étranger. En 1907 une affaire donne lieu à un nouvel échange de lettres entre l'évêché et le conseil de la congrégation au sujet d'un jeune petit-séminariste, Maurice Lassale. Cet enfant issu d'une famille en relation avec un bétharramite, le P Buzy, annonce à sa mère qu'il souhaite devenir membre de la congrégation. Ce qui pourrait être quelque chose de banal est rapidement transformé en une véritable affaire de détournement de vocation et prend des proportions tout à fait étonnantes. Le curé de Bénéjacq, d'où est originaire la famille de l'enfant, est sermonné par le vicaire épiscopal. Un rappel est adressé aux curés du diocèse dans le Bulletin diocésain de novembre 1907: « à plusieurs reprises quelques curés ont averti l'autorité ecclésiastique que des religieux parcouraient nos campagnes (...) pour recruter de

⁶⁷ arch. Béth. n°20175

jeunes enfants et les enrôler dans leur ordre (...) il va sans dire que MM. les curés ne doivent pas accueillir davantage les religieux qui sans l'autorisation de Mgr l'évêque parcouraient le diocèse pour recruter des enfants à leur noviciat. ». Le supérieur général, le T.R.P. Paillas, doit s'expliquer devant Mgr l'évêque et assurer qu'il n'y a pas eu de manœuvre de la part du P. Buzy.

Cette étude rapide des conflits entre la congrégation de Bétharram et l'évêque de Bayonne donne une idée des difficultés rencontrées par les religieux au moment même où ils sont le plus fragiles. On peut voir ainsi que même dans l'Eglise leur place pouvait être jugée par trop encombrante, donc susceptible d'être l'objet d'une mise à l'écart.

2. Les fondations de refuge.

En cherchant à mieux comprendre les lois qui rendent illégal l'exercice de la vie religieuse en France, nous avons vu comment réagit la congrégation pour préserver ses biens dans la tourmente engendrée par le refus de son autorisation. En voyant se dessiner la mise en forme des idées anti-congréganistes dans la loi française, le supérieur général et son conseil ont tenté de préserver la congrégation des attaques lancées par le gouvernement. La réflexion porte sur le devenir des religieux: que faire s'il n'est plus possible en France d'être bétharramite? Comment assurer la formation des apostoliques, novices et scolastiques? Egalement que faire des religieux âgés qui résident à la maison de retraite de Bétharram? C'est tous ces défis qui doivent être relevés pour sauver la famille religieuse fondée par Michel Garicoïts. Le 30 octobre 1902 est envoyée à tous les supérieurs de communauté une lettre circulaire qui expose les enjeux futurs auxquels les bétharramites auront à répondre. En réponse à un refus de la part du gouvernement d'accorder l'autorisation espérée, le conseil pose trois possibilités. La première est l'exil des religieux (cette solution a la préférence du conseil). Une seconde serait de rester en France, dispersés près des anciennes résidences, mais cette solution est dangereuse puisqu'elle installe les religieux dans une situation totalement illégale. Une troisième solution consiste tout simplement à quitter la congrégation en se sécularisant. Les jeunes gens qui viennent d'entrer dans la congrégation et qui y ont moins d'attaches que leurs aînés sont plus susceptibles de la quitter. Ainsi, 8 prêtres sur 144 et 15 scolastiques profès sur 35 se sont sécularisés.

2.1. La recherche d'un refuge.

Avant la fin des discussions parlementaires sur les congrégations religieuses, le conseil général cherche à installer à l'étranger les structures de la congrégation. Pour préparer l'émigration des religieux, deux d'entre eux, les PP. Lullier et Castainhs, partent en Espagne afin d'entrer en contact et d'engager des tractations avec l'évêque de Vitoria en Pays Basque espagnol et l'autorité gouvernementale de la province. L'idée de fonder une maison en Espagne avait déjà été évoquée en 1890 dans le but d'y installer les novices afin de leur éviter de faire le service militaire. Ce site était jugé idéal: non loin des familles, permettant de fuir la France si des persécutions devaient arriver, d'accueillir des vocations basques espagnoles en plus grand nombre⁶⁸. Cette fondation ne fut jamais réalisée. Les instances espagnoles autorisent en décembre 1902 l'installation des religieux à condition qu'ils n'ouvrent ni école ni église.

Même si l'Espagne accueille massivement les religieux français en exil, l'acceptation de l'installation des bétharramites a été favorisée par l'intervention d'un ancien élève du collège de Bétharram habitant San Sebastian. Il permit à la congrégation d'entrer en contact avec des membres de l'aristocratie madrilène dont Mme Merry del Val, mère du futur cardinal préfet de la Congrégation des Religieux. Ces appuis vont s'avérer très utiles à la congrégation. En février 1903 est louée la maison *Buena Vista* à Irun, non loin de la frontière. Cette fondation de repli est très rapidement utilisée, le conseil est chassé de Bétharram le 14 août. La maison mère est la dernière résidence à être évacuée par les religieux. Les bétharramites des autres résidences ont été envoyés en Amérique (environ une vingtaine). Novices et scolastiques sont partis le 13 mai à Bethléem où le P Estrate a préparé la résidence à leur venue. De mai à juillet plusieurs groupes partent s'installer en Espagne. Pour les accueillir, une maison est achetée à Fontarabie, contre la frontière marquée par la Bidassoa qui sépare la ville espagnole d'Hendaye. Le conseil y installe les apostoliques. Les autres religieux attendent, dispersés dans leurs familles, leur nouvelle affectation. L'expulsion des communautés de Bétharram est la plus impressionnante de toutes ; environ un millier de chrétiens se sont rassemblés devant la chapelle. Il a fallu l'intervention de la gendarmerie montée pour expulser les derniers religieux. Avant cet épisode il fallut s'occuper d'évacuer toutes les autres communautés pour ne laisser qu'un noyau dur capable d'affronter l'adversité.

Un autre repli avait été envisagé en direction de la Belgique. Ce pays éloigné des Pyrénées est choisi pour son caractère francophone. La vie quotidienne des religieux installés dans cette région n'en sera que facilitée. De plus, de toutes les populations d'Europe, c'est

⁶⁸ arch. S.C.J. n°4262

celle de Belgique qui peut fournir les vocations étrangères les plus facilement assimilables par la congrégation⁶⁹. Le supérieur général prend donc contact avec une famille qui vient régulièrement en pèlerinage à Bétharram pour leur demander de les introduire dans leur pays. Deux résidences se trouvant dans le diocèse de Namur leurs sont proposées. L'une n'est pas assez grande et trop éloigné d'une gare, ce qui rend l'accès difficile. C'est la proposition de la location d'un petit château à Lesve qui est retenue en février 1903. Au mois de mars le P. Coumes est nommé responsable de la nouvelle résidence qui reçoit les religieux durant le mois de mai.

La congrégation réussit à faire face aux nouvelles dépenses engendrées par la création *ex nihilo* de nouvelles communautés. Dans un rapport sur la situation financière de la congrégation, daté du 11 août 1903, on apprend que les résidences de bétharramites en France étaient globalement en déficit: c'est la congrégation qui renfloue les caisses des collègues diocésains dont elle a la charge (Oloron, Orthez et Bayonne). Le domaine de Bétharram est lui aussi en déficit à cause d'importantes constructions réalisées à la fin du siècle dernier pour loger les missionnaires et les apostoliques. Toutefois les comptes de la congrégation ne sont pas inquiétants. Une rente annuelle de 4.000f permet de couvrir les frais des apostoliques. De plus, la congrégation jouit d'un capital libre de 170.000f qui se compose des reliquats des anciens capitaux, d'un legs important, d'un don récent, du versement des résidences de France qui ne sont pas en déficit (Anglet, Pau, Sarrance) et surtout du versement du « tiers américain » qui est en fait celui du collègue San Jose de Buenos Aires et qui couvre à lui seul près du quart des avoirs de la caisse générale⁷⁰. Grâce à cette bonne santé financière l'institut peut se projeter dans l'avenir et envisager un redéploiement des résidences de la congrégation en Europe.

La politique d'expansion de la congrégation au lendemain de l'expulsion de France se décide lors du chapitre général ouvert le 10 août 1903 à Irun. C'est là que va être décidée l'utilisation des maisons déjà existantes en Espagne et en Belgique, et la destination des futures fondations en Europe. Ce chapitre général de 1903 ne va pas se contenter de donner une mission aux résidences de refuge, il dresse les grandes lignes du développement futur de la congrégation. Deux axes essentiels sont pris en compte: assurer le recrutement bétharramite et soutenir les collègues d'Amérique.

2.2. Conserver un lien avec le terroir d'origine.

⁶⁹ arch. S.C.J. n°4274

⁷⁰ arch. S.C.J. n°4274

Ainsi, il est décidé que les supérieurs des anciennes résidences de France doivent rester dans les villes où était localisé leur établissement. Ils ne sont pas les seuls à feindre la sécularisation : en 1909 un rapport compte 23 bétharramites qui aident dans les paroisses au service religieux et aux confessions. Le curé Lembeye sollicite le conseil général pour qu'il lui envoie un religieux sachant se servir de l'harmonium!⁷¹ Le supérieur général demande aux bétharramites dispersés en France de se montrer prudents, obéissants aux curés et à la nouvelle règle adaptée à leur nouveau style de vie. Mais leur véritable mission est toujours d'être au service de la congrégation. Il leur est demandé tout d'abord d'assurer une présence bétharramite près des anciennes résidences pour y faciliter un éventuel retour des religieux expatriés au refuge⁷². Il est clair que cette tâche incombe particulièrement aux anciens supérieurs, mais d'autres religieux les secondent, comme le P.Abadie qui reste seul bétharramite au sanctuaire. Comme nous l'avons vu, la présence bétharramite va être renforcée dès 1909 avec la réouverture de l'école Notre Dame. Ces religieux faussement sécularisés ont également le devoir de récolter les fondations de messes qu'ils ont soin d'envoyer à l'étranger. Leur dernière mission est bien de rechercher de possibles vocations bétharramites et d'alimenter les apostolicats. Le zèle du P.Buzy qui engendra l'affaire du petit Maurice Lassale en témoigne. Cependant les groupes de religieux rassemblés à Oloron et à Orthez se dispersent rapidement, celui de Bayonne se réduit à un seul religieux. Il est fort probable que les religieux ont rejoint le village de leur famille, la correspondance de Pères restés en France tend à le confirmer. Soit leur situation plus ou moins clandestine était difficilement tenable en milieu urbain, soit le conseil n'espère plus retrouver un jour les œuvres diocésaines qu'elle dirigeait autrefois. L'achat en 1909 de la maison de l'Enfant Jésus à Pau montre ainsi que la congrégation n'espère plus voir l'évêché lui redonner une résidence dans la ville.

Le chapitre décide de scinder l'apostolicat en deux, une partie reste à Irun, l'autre part pour Lesve. Les petits apostoliques restent en Espagne non loin de leur famille. Les grands sont envoyés en Belgique. La proximité de la résidence d'une usine où travaillent des jeunes filles n'est pas étrangère à l'envoi des grands apostoliques en Belgique: ainsi le conseil pensait préserver « la vocation des élèves les plus avancés ». Le départ d'une partie de l'apostolicat évite également à la congrégation d'acheter en Espagne un autre bâtiment et fournit une tâche à la communauté de Lesve qui ne trouve pas de travail apostolique à remplir

⁷¹ arch. Beth.

⁷² arch. S.C.J. n°4275

dans ce pays très catholique qui ne manque pas de prêtres et où se sont installés nombre de religieux français.

Une certaine solidarité se vit entre eux. Les Frères des Ecoles Chrétiennes ont non loin de Lesve un collège de 800 élèves, où les bétharramites sont appelés périodiquement pour confesser, les jésuites et les *****

***** où trop de religieux ce sont réfugiés interdisant d'exercer un travail apostolique utile. Les bétharramites se contentent de rester dans le domaine du château de Lesve et d'en cultiver le jardin. Coupé de tout contact durant la Grande Guerre, la résidence est fermée dans le début des années vingt. La guerre est également la raison du retour des apostoliques d'Irun à Bétharram. Le tourment que connaît alors l'Europe, est une occasion pour tenter de revenir en France sans risquer de faire scandale⁷³.

⁷³ arch. Beth. n°20180

Nouvelle expansion,
et division en province.

1. Pour assurer la formation des professeurs français.

1.1 La recherche d'un pays stable.

L'expulsion de France libère de toutes activités un nombre important de religieux qui sont totalement désœuvrés dans leur résidence de refuge. Cela permet au conseil d'envisager de fonder de nouvelles communautés destinées à s'implanter durablement dans de nouveaux pays d'Europe. Le choix de ces pays va essentiellement être fait en fonction des besoins en professeurs et pour leur assurer une formation en langues étrangères.

La première recherche d'un pays capable d'accueillir une fondation bétharramite définitive va surtout se porter en direction de nations réputées stables politiquement, et libérales envers les religieux. De plus, il n'est jamais oublié que ces fondations doivent intégrer le projet de développement de la congrégation naturellement tournée vers l'enseignement et l'Amérique du Sud. Les pays anglo-saxons et l'Allemagne semblent répondre à ces critères. C'est l'Angleterre qui attire le plus les membres du conseil. En effet elle répond aux attentes des bétharramites : son régime est basé sur des institutions stables, où les rapports entre l'Eglise et l'Etat ne sont pas conflictuels comme c'est le cas en France et en Amérique du Sud. De plus, contrairement à la France, la tradition politique de ce pays assure la pleine liberté de l'enseignement ; il est très facile d'ouvrir une école et de la maintenir. La seule nécessité est d'avoir la confiance des familles qui choisissent librement de placer leurs enfants dans un établissement qui peut être subventionné par l'Etat à partir d'un certain nombre d'élèves. L'installation en Angleterre permet également de se mettre au service d'une Eglise minoritaire au milieu d'une population anglicane. Le conseil pense que l'installation d'une œuvre catholique supplémentaire peut donc être bien acceptée par le clergé anglais. Le dernier avantage à une fondation anglaise est de pouvoir former de façon convenable les professeurs d'anglais en les envoyant quelques mois dans une communauté d'Outre-Manche. Pour les mêmes raisons l'idée d'une fondation aux Etats Unis est avancée. Là aussi tout va dans le sens d'une possible fondation, si ce n'est l'inconvénient de l'éloignement

géographique. Une troisième suggestion propose de réaliser une fondation en Allemagne. Ce pays est jugé stable, et l'étude de la langue allemande pour les religieux est importante dans les collèges qui forment les fils de la bourgeoisie. Mais ce pays est en tension constante avec la France et le risque d'une guerre n'étant pas exclu la fondation en Allemagne est rejetée, d'autant plus que la résidence de Lesve est suffisamment proche de la zone germanophone pour faire l'économie d'une maison. De ces trois possibilités de fondation c'est donc celle d'Angleterre qui est retenue.

1.2. La fondation Britannique.

Le 7 novembre 1903 part pour Londres, depuis le château de Lesve, le P. Costedoat, avec l'aide des renseignements donnés par les prémontrés et surtout les recommandations du R.P. Gimet o.f.m.⁷⁴. Ce franciscain, ancien élève des bétharramites du collège Moncade à Orthez, met au profit des bétharramites les relations qu'il a noué quand il dirigeait la province d'Aquitaine de l'ordre séraphique. Grâce à son aide, le P. Abel Costedoat est reçu dans le couvent des franciscaines de Wordchester près de Bristol⁷⁵. Là-bas il entre en contact avec les évêques du pays. Le conseil avait prévu un bon accueil des religieux en Angleterre. En fait la pauvreté des populations catholiques ne permet pas d'établir une œuvre sans capitaux propre. Le P. Gimet, en bon connaisseur de la situation, avait prévenu qu'une implantation était difficile. Il leur faut tout d'abord parler parfaitement l'anglais. Pour cela il doivent se mettre au service de petites œuvres qui leur permettront de vivre tout en s'implantant dans l'Eglise locale. C'est ainsi que pourront venir à eux des vocations locales, seul moyen de faire naître une œuvre sérieuse⁷⁶. Les bétharramites découvrent qu'il est beaucoup plus difficile de s'installer en Angleterre qu'il n'y paraît depuis la France. Le faible nombre de catholiques oblige ceux qui souhaitent s'installer au milieu d'eux d'adopter les mêmes méthodes d'installation que dans les pays de mission. Les évêques ne peuvent rien proposer comme charge viable pour une communauté bétharramite. Et s'il est vrai que le nombre de prêtres est réduit, la perspective de donner une œuvre à une congrégation qui peut du jour au lendemain quitter le diocèse pour retourner en France n'encourage en rien les premiers évêques contactés. Le projet du P. Costedoat est d'introduire petit à petit un groupe de bétharramites qui pourrait tenir une maison à l'effectif réduit (pas plus de quatre). Cette première base qui

⁷⁴ NEF. octobre 1903

⁷⁵ NEF. novembre 1903

⁷⁶ arch.S.C.J. n°3265

permettrait d'attirer à elle quelques jeunes voulant devenir religieux et donc intégrer l'école apostolique⁷⁷. Avant de réaliser ce projet les premiers bétharramites qui arrivent (décembre 1903 le P.Dufau, au printemps 1904 les PP. Léon Costedoat et Dospital)⁷⁸ suivent les conseils du P Gimet et se mettent au service de petites œuvres : aumônier d'un couvent, chapelain d'une église desservant quelques dizaines de catholiques... Jusqu'en 1908, les bétharramites vivent séparément dans plusieurs villes du nord ouest de l'Angleterre et près de Oxford. Après ces quelques années il leur est proposé de créer dans la ville balnéaire de Droitwich dans le diocèse de Birmingham une paroisse catholique et une œuvre propre à la congrégation. Les pères vont y rassembler deux prêtres pour y construire une église paroissiale et une école apostolique chargée de former les premiers aspirants anglo-saxons. En moins de dix ans, une demi-douzaine de bétharramites a réussi à implanter les bases d'une présence durable en Angleterre. Nous verrons plus loin que la communauté britannique n'aura pas comme seul but d'assurer une formation aux professeurs pour les collèges d'Amérique mais de développer une nouvelle branche de la congrégation, constituée d'un personnel anglais afin de permettre un véritable enracinement de la congrégation dans la société britannique.

2. Recherche de professeurs étrangers.

2.1. Origine de la fondation en Valtelline.

Dans les heures difficiles que traverse le monde religieux, nous avons vu qu'une solidarité importante se vit entre les instituts. Ainsi le R.P. Gimet, qui aide précieusement la congrégation à s'installer en Angleterre, poursuit son action de soutien et propose au conseil général bétharramite, alors en exil, d'installer une communauté en Italie. Le provincial franciscain leur propose une maison à Traona dans le nord du pays près du lac de Côme⁷⁹. Cet ancien couvent franciscain lui a été proposé comme refuge pour ses religieux⁸⁰. Les franciscains s'étant installés dans la ville de San Remo, le secours du couvent de Traona leur

⁷⁷ arch. n°3275

⁷⁸ NEF décembre 1903 et mai 1904

⁷⁹ arch. S.C.J. n°4008

lettre du R.P. Gimet au T.R.P. Bourdenne datée du 13 janvier 1904:

« (...)Ne pourriez vous venir vous établir en Italie et dans le diocèse de Côme? J'ai parlé de mon cher Bétharram à notre évêque Mgr Valfré des comtes de Ronzi. Je crois qu'il recevrait avec bonheur un détachement de quatre ou cinq de vos religieux, leur trouverait un poste qui vous permettrait de vous poser comme les serviteurs et amis du clergé, suivant l'esprit du vénéré Garicoïts, et peu à peu vous pourrez vous étendre peut être sur une plus vaste échelle. (...) Il me semble T.R.P. que ce serait pour votre congrégation un grand avantage de prendre possession de l'Italie autant que de l'Espagne de la Belgique et de l'Angleterre. (...)

⁸⁰ arch. S.C.J. n°4003

est inutile. C'est toujours le R.P. Gimet qui fait les premières démarches avec le curé de paroisse, don Luigi Guanella, et l'évêque du lieu. La fondation en Italie du nord est clairement réalisée dans le but de trouver des vocations religieuses italiennes, afin de répondre aux besoins en professeurs capables d'enseigner aux nouveaux émigrés italiens qui affluent dans les derniers collèges ouverts en Argentine par la congrégation. L'annonce du projet des bétharramites en faveur des migrants italiens est très favorablement accueillie par les autorités ecclésiastiques de Côme⁸¹. De plus la vallée de la Valtenine compte environ 120.000 habitants et n'est pas dotée de couvents d'hommes ni même de collèges religieux de garçons⁸². Une communauté de religieux est donc la bienvenue ; elle est capable de donner une aide substantielle au clergé local et de répondre aux besoins spirituels des populations de la vallée. En accueillant les bétharramites, don Luigi Guanella espère que le couvent de Traona pourra devenir un centre important de confession. Cette mission leur sera possible grâce à la proximité des langues lombarde et béarnaise.

2.2. Echec de l'implantation et nouvelle tentative.

En Août 1904 sont envoyés à Traona les PP. Audin et Marque pour ouvrir la nouvelle résidence. Il trouvent un petit couvent doté d'une belle église. Malheureusement le bâtiment est scindé en deux propriétés et donc réduit d'autant la partie réservé aux bétharramites. Le curé leur a réservé un petit groupe de jeunes garçons susceptibles de devenir religieux. C'est ainsi qu'une petite école apostolique est ouverte dans le couvent de Traona. Rapidement le conseil envoie en Italie d'autres religieux, pour porter à huit le nombre de bétharramites qui constituent la communauté. Là-bas un peu à l'étroit dans le couvent, ils se mettent en quête d'une maison plus vaste. L'évêque les aide dans leurs recherches, et leur propose un petit château qui se vend à vil prix. L'affaire n'est pas traitée, trop de travaux sont à entreprendre pour transformer une demeure conçue pour mener une vie mondaine en la maison d'une communauté religieuse. L'évêque de Lugano propose la direction d'une école de commerce dont le but est de préparer les jeunes gens aux grandes écoles. Cette œuvre scolaire proche de ce qui est fait en Argentine nécessiterait l'envoi de quelques professeurs des collèges d'Amérique. Or la fondation d'Italie n'a jamais eu comme finalité de maintenir une œuvre de ce type, et encore moins de vider les collèges d'Amérique de leurs professeurs. De plus il n'est pas certain que l'école apostolique ait été une pépinière de vocations bétharramites.

⁸¹ arch. S.C.J. n° 4009

⁸² arch. S.C.J. n° 4005

Même si la population semble bien avoir accueilli les bétharramites, le conseil décide, sept ans après l'ouverture, de la résidence de la fermer. La première fondation en Italie est donc un échec. Toutefois il ne signifie pas la fin de la présence bétharramite en terre italienne. En 1925, le curé d'une paroisse de Valtelline qui conservait le souvenir des Pères de Bétharram entre en contact avec eux après avoir rencontré à Lourdes un des jeunes italiens entrés dans la congrégation, et leur propose de renouveler l'expérience d'une fondation en Lombardie. Le conseil accepte, et en 1928 une nouvelle communauté est fondée à Colico où, avec six aspirants, une nouvelle école apostolique est créée.

2.3. Fondation d'une procure à Rome et d'une résidence d'étudiants.

En fait, la présence de bétharramites en Italie n'a pas été interrompue par l'échec de la fondation de Traona. De jeunes étudiants de la congrégation sont à Rome dans les universités pontificales où ils passent leurs grades de théologie. Le désir de voir installer une communauté bétharramite près du Saint Siège est sans doute né au sein du conseil, toutefois aucune trace de délibérations ne sont conservée. Deux personnes semblent essentielles dans la fondation de Rome : le P. Vignau alors assistant général et le P. Saubat envoyé à Rome terminer ses études. Des demandes sont faites auprès de la Congrégation des Evêques et Réguliers dont le préfet, le cardinal Ferrata, est déjà venu en aide à l'institut. Le cardinal conseille au P. Vignau de appuyer la demande sur la proposition de fondation d'une résidence d'étudiants et d'une procure auprès du Saint Siège⁸³. C'est le P. Vignau qui supervise alors la fondation ; il fait plusieurs voyages, entre Lesves sa résidence habituelle, et l'Italie où il compte sur l'appui des Filles de la Croix propriétaires d'une maison à Rome. Il leur demande de trouver un logement pour accueillir quatre prêtres. La recherche d'une résidence n'est en fait possible que parce que le P.Saubat à déjà travaillé à Rome à trouver une chapelle pouvant être le centre officiel de la nouvelle résidence: les Anges Gardiens. En août 1904 il n'est pas encore certain que l'affaire va pouvoir être faite entre la congrégation et la confrérie qui occupe la chapelle et l'anime. Les exigences de la confrérie sont très importantes, la congrégation pourrait être chassée de la chapelle très facilement. Toutefois les bétharramites ont un allié de poids: le cardinal Merry del Val secrétaire d'Etat du Saint Siège. Il est déjà intervenu en faveur de la congrégation pour la fondation en Espagne ; de plus sa mère est une bienfaitrice de l'institut. Le cardinal Merry del Val doit être celui qui met en contact

⁸³ NEF août 1904

Bétharram et la confrérie des Anges Gardiens dont il a été le primicier. Le P. Saubat joue là son rôle d'intermédiaire entre le secrétaire d'Etat et le conseil général de la congrégation. Il est présent en permanence à Rome sans doute depuis près de deux ans⁸⁴. Le Cardinal Merry del Val l'introduit dans le milieu du Vatican: il le nomme correspondant permanent de *L'Univers*, et lui conseille d'entrer en contact avec Mgr Begnini qui va parachever sa connaissance des milieux du Vatican. Avec ces appuis, le P. Saubat va réussir à faire plier la confrérie des Anges Gardiens, et à installer la congrégation dans leurs locaux.

Grâce à cette résidence, la congrégation trouve le moyen de s'établir dans les milieux romains. Ainsi, les contacts désormais plus faciles à avoir avec l'administration vaticane vont permettre de faire avancer les demandes de l'institut, avec en premier lieu l'avancement de la cause de Michel Garicoïts. La procure est également le moyen pour les évêques d'entrer en contact plus facilement avec la congrégation lors d'une visite à Rome. De nombreuses demandes de fondation sont ainsi faites et appuyées par l'intermédiaire de la procure.

3. Affirmation des communautés d'Outre-Mer.

3.1. Prestige des collèges d'Amérique.

L'expulsion de France des religieux bétharramites est l'occasion pour la congrégation de pouvoir ouvrir de nouveaux collèges en Amérique du Sud. Beaucoup d'évêques d'Argentine et du bassin du Rio de La Plata entrent en contact avec les bétharramites dans le but de voir s'installer dans leur ville un établissement qui puisse ressembler à San Jose, l'un des deux grands collèges de Buenos Aires tenu par les Pères du Sacré Cœur de Jésus. A la fin du XIXème siècle les demandes se multiplient. Mais le manque de personnel est un frein important au développement des établissements d'Amérique. Avec la venue de nouveaux religieux, d'abord grâce à l'annexion du juvénat des Pères de Hasparren puis avec l'arrivée des pères chassés de France, la congrégation peut fonder de nouveaux collèges dans des villes choisies pour leur dynamisme démographique et économique. Deux collèges sont ouverts en 1900 et 1903 dans les villes de Rosario du diocèse de Santa Fe et de La Plata. L'un des

⁸⁴ La dernière fois qu'il apparaît dans la correspondance comme habitant en France c'est au cour de l'été 1902, où un différent l'oppose à un de ses confrères. Il a du partir rapidement à Rome après cette affaire, en effet en 1904 il est mentionner comme « jeune docteur », c'est à dire qu'il vient de terminer les deux années d'étude qui se déroule après la licence. Comme tous les prêtres il a passé sa licence de théologie au grand séminaire, il n'a donc bien fait que deux ans d'étude à Rome qui se sont bien achevées en 1904.

évêques de ces villes est l'ancien évêque auxiliaire de l'archevêque de Buenos Aires, l'autre un ancien élève de San Jose. Ils connaissent donc bien la congrégation, et les pères d'Amérique savent la valeur de ces hommes. Il est plus facile de fonder dans une ville où des liens unissent l'institut à l'évêque que de s'installer dans un diocèse où le prélat est inconnu.

3.2. Un nouveau collège: San Jose de l'Assomption du Paraguay.

L'évêque du Paraguay, Mgr Bogarin, en subit les conséquences. En 1904 il réussit à faire implanter une communauté de betharramites dans sa ville où elle ouvre le premier collège libre de garçons. Mais cette fondation n'a pu se faire qu'après un véritable chemin de croix que l'évêque débute quinze ans plus tôt alors qu'il n'était que jeune prêtre. En 1889, il part à Buenos Aires rencontrer les supérieurs des collèges catholiques de la ville. Il visite les institutions de San Salvador tenues par les jésuites et celles de San Jose. Les deux supérieurs refusent la proposition de fondation faite. Devenu évêque Bogarin renouvelle l'expérience en 1895 mais seulement auprès des jésuites ; le mauvais souvenir qu'il conservait de Magendie supérieur des betharramites ne le portait guère à aller à San Jose une deuxième fois. Les jésuites ne pouvant toujours pas répondre à ses besoins, il doit attendre sa première visite *ad limina* en 1902 où il expose au pape Léon XIII son désir de voir s'installer à Assomption un collège. Le cardinal Rampolla est chargé de le recommander auprès des betharramites ; le pape sait que les jésuites sont incapables de réaliser de nouvelles fondations faute de sujets pour les ouvrir. Bogarin est envoyé au cardinal Rampolla qui le soutient dans ses démarches auprès du conseil général de Bétharram. Ayant réussi à se faire entendre à Rome, il passe à Lourdes avant de rentrer au Paraguay. Il y rencontre un betharramite qui fait un accueil favorable à la demande du Saint Siège. De retour dans sa ville, il attend la réponse officielle de la congrégation de Bétharram qui lui est portée par Magendie. Même si en 1904 les perspectives d'avenir ne sont pas bonnes pour la congrégation (le supérieur général pense que « plus d'un jeune se sécularisera » au lendemain de l'expulsion de la congrégation), une réponse positive est faite sans hésiter à la demande qui vient de Rome⁸⁵. Toutefois, le supérieur général ne s'engage pas trop puisqu'il annonce à son assistant le P. Vignau, en visite en Amérique du Sud, qu'il n'envisage pas plus de trois prêtres pour commencer l'œuvre et que seuls des sujets d'Amérique seront envoyés à Assomption du Paraguay.

C'est le P. Vignau qui est sollicité pour aller préparer l'installation de la communauté.

⁸⁵ arch. S.C.J. n°4178

Arrivé à Assomption après plusieurs jours de navigation fluviale, il prend connaissance de la société paraguayenne qu'il juge très pauvre et arriérée. Là-bas, l'évêque s'est chargé de réunir un groupe de chefs de famille dont l'influence dans la ville va faciliter l'avancée du projet. Toutefois ils ne réussissent pas à rassembler une somme d'argent importante, la congrégation doit donc supporter toute la charge financière de la fondation, qui est d'autant plus élevée qu'il est impossible de trouver dans la ville un bâtiment en location. Tous les propriétaires tentent de vendre à bon prix leurs biens aux riches religieux de San Jose. C'est la propriété d'un ancien président de la république qui est achetée. Les débuts sont très difficiles, il y a peu d'élèves dans la nouvelle école, l'équilibre financier n'est possible que grâce au soutien de San Jose. Pour soutenir l'œuvre naissante, le conseil envoie plus de prêtres qu'il n'avait d'abord envisagé. Ainsi ils se retrouvent à cinq pour assurer la tenue du collège San Jose d'Assomption. En 1914 la première promotion de bacheliers donne satisfaction à la communauté des enseignants et à l'évêque. L'établissement est appelé à devenir l'un des plus recherchés de la bonne société paraguayenne qui y envoie ses fils.

3.3. Autonomie des rameaux, exemple de la fondation du Brésil.

Le développement que connaît la congrégation à l'étranger est tel que les différentes implantations sont devenues très prospères. Cette prospérité transforme l'optique qui prévaut à la création de nouvelles résidences. Elles ne répondent plus à un plan général de développement de la congrégation mais à des logiques régionales totalement étrangères à ce qui se vit en France.

Le cas de la fondation du Paraguay annonce cette évolution: ce ne sont pas les Pères de Bétharram qui sont appelés mais ceux de San Jose de Buenos Aires. En effet, le vocable de Bétharram n'est guère utilisé en Amérique où l'on parle plus facilement des « Pères bayonnais ». Ce nom donné aux religieux fait référence à la partie de l'histoire de la congrégation qui touche un des mythes de fondation de la nation argentine et des autres pays de la région: l'émigration. La congrégation est intégrée dans l'histoire de ces contrées. La dénomination de l'institut est révélatrice de la perception populaire de la congrégation, elle dénote l'enracinement de l'institut dans la société locale. Toutefois lors de la création de la résidence du Paraguay, les liens sont loin d'être coupés avec la maison mère. Les communautés d'Outre-Mer reçoivent de Bétharram le personnel qui permet leur renouvellement, et Bétharram peut vivre grâce à l'argent envoyé par l'Amérique. Ces relations très étroites vont tendre à se relâcher dans la première partie du XXème siècle.

En effet, lors de leur réintroduction progressive en France, les bétharramites ne vont pas chercher à reprendre les œuvres scolaires diocésaines qui étaient en perpétuel déficit. La renaissance du collège de Bétharram est possible grâce à sa notoriété, basée sur la rigueur et la discipline, qui amène un nombre suffisant d'élèves et permet d'équilibrer les comptes. Les autres communautés desservent des paroisses (Cahuzac et Gimont) ou remplissent les charges d'aumôniers dans la maison mère des Filles de la Croix à La Puye dans la Vienne. Ces communautés ne nécessitent pas d'appui financier et réussissent même à reverser le tiers de leur budget à la caisse générale⁸⁶. Il n'y a donc plus de dépendance financière de la métropole vis-à-vis de l'Amérique.

La prise de distance entre les lieux d'implantation est également favorisée, par la volonté qu'a la congrégation depuis son expulsion de France de favoriser le recrutement local de nouvelles vocations. La meilleure façon d'obtenir des vocations est d'ouvrir des écoles apostoliques qui sont chargées d'accompagner vers la vie religieuse de jeunes enfants et adolescents ayant fait part de leur désir de devenir religieux. Dans chaque pays où sont implantées des communautés bétharramites est ouverte une école apostolique. Cette nouvelle politique de recrutement se fait au lendemain de l'expulsion des bétharramites de France. Sont ouvertes les écoles de Pereyra en Argentine, de Droitwich en Angleterre, et de Traona en Italie. Les apostoliques italiens et espagnols utilisent les écoles françaises du refuge. Très rapidement les apostoliques étrangers représentent près de la moitié de la totalité des effectifs de la congrégation⁸⁷. Leur rôle dans la transformation des mentalités bétharramites est essentiel: la congrégation est alors en train de réellement devenir internationale. En 1934, la fondation d'une communauté au Brésil révèle ce changement des mentalités.

En effet la création d'une résidence au Brésil est l'exemple même d'une fondation dont le projet appartient aux communautés d'Amérique du Sud. En 1934 le conseil général autorise la fondation mais sans en discuter outre mesure; il n'y a aucune trace de délibérations. Cette nouvelle implantation ne fait pas partie d'un plan de développement global de la congrégation mais bien de l'expansion des communautés d'Amérique. Le motif essentiel de l'implantation est la recherche de vocations américaines. Les évêques brésiliens ont bien évidemment fait appel aux Pères de San Jose afin de les voir ouvrir un collège dans leur diocèse mais ce n'est pas là l'origine de leur installation. Contrairement à la fondation du Paraguay, les religieux arrivés au Brésil ne sont donc pas attendus et se mettent à la recherche

⁸⁶ arch. S.C.J. n°4279

⁸⁷ arch. S.C.J. n°4262

En 1919, le rapport de présentation sexennal de l'institut à la Congrégation des réguliers note qu'il y a environ 90 apostoliques dont 50 sont à l'école de Bétharram, dont eu part est d'origine étrangère.

d'un lieu propice à recevoir la nouvelle œuvre. C'est le P. Apetche qui est chargé de trouver cet endroit. Dans une lettre qu'il écrit au supérieur général afin de le renseigner de l'avancée de ses recherches, on apprend que c'est sœurs de la Providence, congrégation Belge implantée au Brésil, que « revient l'idée première de l'introduction au Brésil » des bétharramites⁸⁸. Et elles invitent les bétharramites à fonder une institution au Brésil. Elles ont particulièrement bien réussi leur implantation dans ce pays qui leur fournit l'essentiel de leur recrutement. Ainsi sur les 115 religieuses, 80 sont brésiliennes auxquelles il faut rajouter 30 novices et une vingtaine de postulantes. Le P. Apetche rappelle que la provinciale assure aux bétharramites que ces vocations sont solides, et que ces religieuses ont des frères susceptibles de devenir eux aussi religieux. On peut voir ainsi comment une communauté religieuse féminine peut être le moyen pour une congrégation masculine de trouver des familles connues « mine riche et sûre qui facilite grandement l'enquête sur les vocations ». Il existe une complémentarité des instituts féminin et masculin : les sœurs bien implantées permettent que les religieux se servent de leur notoriété pour recruter de nouveaux sujets, les pères s'engagent à un service de direction spirituelle.

La localisation de la future communauté se fait également en fonction de cette quête des vocations. Ainsi, le P. Apetche arrive à Rio de Janeiro en compagnie du P. Sarthou en mars 1935 où il est reçu dans une communauté de barnabites. En avril le P. Chenu vient les seconder. Les barnabites et le cardinal archevêque de Rio poussent les bétharramites à fonder dans la ville une petite école qui serait le point de départ de l'implantation dans le pays, où grâce aux bénéfices de l'œuvre il leur serait possible de rayonner dans l'intérieur des terres. La venue des bétharramites au Brésil est rapidement connue dans le milieu ecclésiastique, et nombre d'évêques font des propositions plus ou moins intéressantes pour les religieux : le cardinal de Rio, mais aussi des évêques de diocèses beaucoup plus modestes, comme ceux de Capanha ou de Zabolical. Les Pères entreprennent de visiter un certain nombre de communautés religieuses afin de recueillir le plus grand nombre de conseils possible. Ils entrent en contact avec la supérieure du pensionnat des Dames de Sion à Rio, qui ont une école normale à Capanha. Celle-ci déconseille une installation en province où il est très difficile de trouver un personnel enseignant et des élèves. Le P. Apetche semble toutefois tenté par une fondation dans une zone rurale: leur but n'est pas de créer une œuvre appelée à devenir un San Jose brésilien, mais de favoriser le recrutement local. Il fait l'analyse que l'échec du recrutement argentin est dû à la proximité de la capitale et des idées qui y sont

⁸⁸ arch. S.C.J. n°4169

véhiculées, peu propices à l'éclosion de la naissance de vocations religieuses. Il se tourne donc en direction de ces diocèses ruraux dont les évêques assez jeunes cherchent à doter d'un collège. Le diocèse de Zabolical pourrait correspondre aux attentes bétharramites : la ville est dynamique, l'évêché vient d'être créé il y a alors trois ans, aucune autre œuvre ne est présente, il n'y a donc aucune concurrence. Mais la ville est d'accès extrêmement difficile, il est nécessaire de faire 24 heures de train depuis Rio et 12 depuis São Paulo. C'est le diocèse de Capanha qui a la préférence des fondateurs. Grâce à l'altitude quelque peu élevée, le climat est doux, et l'accès plus aisé que Zabolical. De plus les sœurs de la Providence y sont installées dans la ville de Passa Quatro. La population de cette petite ville est favorable à l'implantation d'un collège tenu par des religieux. Le député aide à son installation en offrant les terrains, l'électricité et l'eau. Le P. Apetche y fonde donc le premier collège bétharramite du Brésil.

3.4. Conséquence des fondations à l'étranger: la division en provinces.

En parallèle de la fondation brésilienne, l'Europe connaît également une évolution dans sa façon de gérer les relations entre la maison mère et les résidences créées à l'étranger. Le devenir de la fondation anglaise illustre la volonté naissante de laisser les implantations en autogestion. Les différents problèmes que connaît l'implantation anglaise poussent à choisir un religieux du pays. Dans les années trente est donc choisi comme supérieur des communautés bétharramites d'Angleterre un jeune britannique, à peine âgé de 32 ans, le P. William Hith⁸⁹. Le premier acte qu'il pose est le rappel de tous les religieux britanniques expatriés. La volonté des communautés anglaises est de faire progresser les œuvres de la congrégation sur leur sol britannique. Celle-ci, se dotent d'une logique de développement propre. La perception de la place des implantations étrangères dans la vie de la congrégation en est donc totalement bouleversée. Jamais il n'était envisagé de pouvoir assurer l'enracinement de communautés bétharramites dans un pays nouveau sans que la seule finalité de l'implantation soit de soutenir la congrégation dans son axe de développement traditionnel: assurer la croissance des collèges d'Amérique. Il était jusqu'alors impensable qu'une de ces fondations puisse prétendre à sortir de ce schéma là. Le tournant pris par les Britanniques avec la décision du P. Hith permet ainsi aux religieux bétharramites d'Angleterre de se mettre entièrement au service de l'Eglise locale et de répondre aux besoins de celle-ci par le service

⁸⁹ T.R.P. Grech (ss dir.) Session à Bétharram pour la célébration du 150 ème anniversaire 1985, publication interne.

de paroisses, d'œuvres proprement diocésaines. Il en est ainsi de l'ouverture à Droitwich, dans l'ancien apostolat, d'une école normale.

Ces changements de vision de l'apostolat bétharramite touchent également les religieux français. En effet, tous les bétharramites formés entre les deux guerres mondiales l'ont été dans un même scolasticat en Terre Sainte, sans distinction de nationalité. Cette nouvelle génération de religieux, ouverte à d'autres expériences de vie bétharramite que celle traditionnellement présentée aux jeunes en formation, est l'occasion d'une évolution dans la congrégation. Les fils de paysans basques ou béarnais n'ont plus comme seul exemple les religieux partis s'occuper des émigrés du pays en Amérique, émigrés que les collèges d'Argentine ne touchent plus depuis de nombreuses décennies. Les religieux français sont toujours majoritairement envoyés à l'étranger, mais plus systématiquement en Amérique du Sud. De nouvelles communautés ont été fondées en terre de mission chinoise (nous étudierons les départs en pays de mission plus tard). Ce qui nous intéresse ici est que les mentalités des religieux bétharramites sont, à partir des années trente, capables d'imaginer une croissance de la congrégation sans faire référence aux collèges d'Amérique.

Ainsi part depuis Bétharram un petit groupe de religieux pour s'occuper d'une pension à Casablanca. La demande est faite en septembre 1940 par Mgr Vielle, vicaire apostolique de Rabat⁹⁰. Il se présente au supérieur général comme étant un vieil ami de la congrégation, en relation avec un des religieux le P. Bordacharr s.c.j.⁹¹, à qui il envoie en même temps une lettre pour l'informer de ses démarches auprès du supérieur général et lui demandant de le soutenir. Il rappelle que des élèves du Maroc ont été envoyés au collège de Bétharram, et qu'il a fait partie de la commission des écrits de Michel Garicoïts. Mgr Vielle sait qu'il est difficile de faire fonder de nouvelles maisons aux religieux. Il en a déjà fait l'expérience en 1927, quand, jeune évêque de Rabat, il demande à la congrégation de venir s'installer dans son diocèse pour travailler à la création d'écoles libres⁹². L'évêque les créera sans l'aide des bétharramites. Toutefois, treize ans plus tard il reprend contact avec la congrégation afin d'assurer la continuité et l'essor de l'internat du lycée d'Etat. Faute de personnel, le vicariat ne peut alors assurer son maintien de l'œuvre, il n'y a que peu de prêtres séculiers, et les franciscains traditionnellement chargés de la présence catholique au Maroc ne peuvent plus répondre aux demandes. L'acceptation de fonder une communauté au Maroc est très discutée au sein du conseil général essentiellement pour des raisons d'ordres économique et financier.

⁹⁰ arch. S.C.J. fond Casablanca. lettre du 2 septembre 1940

⁹¹ Homonyme de l'abbé Bordachar qui aide à la fondation de Terre Sainte.

⁹² arch. S.C.J. fond Saubat lettre du 31 août 1927.

L'institut souhaite racheter les bâtiments à un prix raisonnable et rouvrir les classes. Le vicariat est heureux de voir un collège secondaire catholique s'ouvrir dans la principale ville du Maroc, il soutient donc les pourparlers qui sont engagés avec le résident général. Le gouvernement de Vichy est prévenu, ainsi que le cardinal Gerlier. Une autorisation exceptionnelle donnée par la résidence générale accorde l'ouverture d'un collège libre ou d'une école ecclésiastique à condition que le directeur soit licencié⁹³.

Les religieux de France prennent donc, comme en Angleterre mais avec un décalage d'une dizaine d'années, dans le courant des années quarante, un tournant décisif. La congrégation est alors mûre pour désormais fonder des œuvres détachées de toute perspective américaine. La structure interne de la congrégation est donc transformée en 1946 par la division en provinces. La politique générale de l'institut ne se fait plus d'après un axe de développement, mais en fonction de logiques locales visant à la croissance des bétharramites dans leur province. Ces provinces sont fédérées autour du conseil général, résidant à Bétharram, qui n'a plus forcément le dernier mot en matière de nouvelles fondations à l'étranger: une province peut, de son propre chef, envoyer un groupe de religieux dans un nouveau pays pour y fonder une résidence. L'expérience en est faite peu de temps après la division en provinces avec la fondation en Algérie, à Sidi Bel Abbès.

Là encore il s'agit de reprendre une institution diocésaine : l'école de Sonis. En 1947, l'évêque d'Oran, Mgr Lacaste, demande au supérieur général de Bétharram, le T.R.P. Buzy, de lui envoyer trois prêtres pour reprendre son école laissée à l'abandon par son directeur d'alors, un prêtre des Missions Etrangères de Paris. Le T.R.P. Buzy refuse de prendre en charge cet établissement. L'évêque fait officiellement la demande au supérieur provincial, le P. Bellocq, de l'envoi de prêtres pour son œuvre⁹⁴. En fait des contacts avaient été pris quelques jours plus tôt lors des fêtes de la canonisation de Michel Garicoïts le 14 septembre 1947. L'évêque d'Oran, en vacances dans sa famille en Béarn, envoie un de son secrétaire, le chanoine Rouchaléou, le représenter à Bétharram. Là-bas il travaille à susciter un intérêt chez le P. Bellocq pour la reprise par les bétharramites de l'établissement en question. Le provincial rencontre Mgr Lacaste dans sa famille. A l'issue de ces différentes rencontres, et de la visite de l'école de Sonis par un religieux, est décidé, lors de la séance du 16 décembre 1947, l'achat de l'institution. Cette décision se fait donc sans le supérieur général qui n'est prévenu que le lendemain de la réunion du chapitre provincial de la nouvelle fondation.

L'expulsion des communautés bétharramites de France a été l'occasion pour la

⁹³ arch. S.C.J. fond Casablanca lettre du 1er août 1941.

⁹⁴ arch S.C.J. fond Sidi Bel Abbès lettre du 30 septembre 1947.

congrégation de prendre un virage très important dans son évolution interne. Afin d'assurer sa survie, elle cherche à renouveler le corps de ses religieux hors des limites de son bassin de recrutement traditionnel. Ce n'est qu'à partir de ce moment que la congrégation s'ouvre réellement à une dimension internationale. Même majoritaire, le personnel d'origine française doit désormais composer avec des religieux n'ayant pas la même culture. La transformation opérée est irréversible, l'organisation de l'institut en a pris acte en créant les différentes provinces. Dès lors, Bétharram ne peut plus être considéré comme une congrégation française tournée vers l'étranger mais bien comme un institut de vie religieuse à la dimension internationale.

Un autre aspect du développement international
la fondation de missions bétharramites.

1. Premier appel missionnaire, nouveau champ d’apostolat.

1.1. L’opportunité missionnaire.

La proposition faite à Bétharram d’envoyer en Chine quelques uns de leurs sujets provient du préfet apostolique du Yunnan, province limitrophe de l’Indochine, parti à la recherche d’une congrégation capable de remplacer les pères des Missions Etrangères de Paris souhaitant consacrer leurs effectifs à la création de nouveaux postes. En effet, malgré l’organisation très centralisée des territoires de mission par les services romains de la Congrégation de la Propagation de la Foi, la gestion du personnel missionnaire incombe totalement aux instituts séculiers (comme les M.E.P.) ou aux ordres religieux auxquels les territoires sont confiés. Il n’y a que ces instituts de prêtres qui peuvent permettre la création de nouvelles communautés chrétiennes loin de tout diocèse. Le préfet de la mission du Yunnan, Mgr de Gorostarzu, se voit contraint de chercher un nouvel institut afin de remplacer le sien. L’essentiel de ses recherches s’appuie sur l’utilisation de ses propres réseaux de connaissances.

D’origine basque, il connaît la congrégation des pères du Sacré Cœur de Jésus de Bétharram très certainement depuis son enfance. Il sait que la congrégation n’est pas dotée de communauté de missionnaires, et pense que cela peut les intéresser⁹⁵. Il leur propose de prendre une partie de sa préfecture apostolique. Cette demande est faite en juin 1920 par les services de la Propagation de la Foi. Le conseil général décide rapidement d’accepter la proposition qui lui est faite. Dès le mois d’Août, une lettre circulaire est envoyée et demande des volontaires pour la fondation chinoise. Une vingtaine de religieux se présente en deux ans. En novembre arrive à Bétharram la lettre d’un missionnaire chinois, ancien élève du collège de Moncade, à Orthez, et qui propose d’aider ses anciens professeurs à s’installer. Le 23 janvier 1922 partent les trois premiers bétharramites en direction de la Chine. Ils ne recevrons

⁹⁵ arch. M.E.P. correspondance de Mgr de Gorostarzu

guère de formation afin de les préparer à leur nouvelle tâche. Ce n'est qu'une fois arrivés en terre chinoise que les missionnaires des M.E.P. les initieront à la langue chinoise et aux dialectes locaux ainsi qu'au type d'apostolat qui se fait en cette terre de mission. Là-bas ils prennent conscience de l'immensité de la région à couvrir: la mission du Yunnan est une des plus vastes de Chine. Dans une lettre un des missionnaires explique qu'il s'agit d'une région recouvrant près des deux tiers de la superficie de la France. les premiers mois ils restent dans le poste qui sert de base aux M.E.P., pour rayonner dans la région. L'évangélisation de ces contrées n'est qu'amorcée : l'étendue du territoire, la diversité d'ethnies qui y vivent avec chacune leur langue et coutumes propres, et le peu de personnel missionnaire n'ont pas permis un développement de la christianisation. Les bétharramites obtiennent en 1928 la moitié occidentale du Yunnan qui est érigée en « missio sui juris »⁹⁶. La mission nouvellement créée et offerte aux bétharramites est donc désormais autonome vis-à-vis des M.E.P.. Il est vrai que la congrégation a montré qu'elle était capable de fournir suffisamment de religieux. De nouveaux départs de religieux sont organisés depuis le berceau, un en 1925 et un autre en 1927. Il y a alors huit bétharramites en Chine. Les derniers venus sont rapidement formés par les pionniers dans la ville de Tali, centre de la mission.

La fondation de la communauté en Chine par Bétharram n'est pas le fruit d'une réflexion menée par les religieux. Ils n'ont nullement cherché à créer un corps de missionnaires destiné aux territoires de première évangélisation. Avant la proposition faite par la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi à la suite d'une idée de Mgr de Gorostarzu, jamais le conseil général de la congrégation n'a songé à envoyer des religieux bétharramites au service des missions. Il accepte donc de s'ouvrir à un nouveau type d'apostolat, qui lui est totalement inconnu.

⁹⁶ Premier niveau administratif d'un territoire de mission conféré par la Propagande.

1.2. Prise en charge de la mission de Tali : image missionnaire traditionnelle

En acceptant d'envoyer des religieux en Chine, la congrégation sait qu'elle est engagée pour de très nombreuses années à consacrer une partie de son personnel au service de l'évangélisation du pays. Dès 1929 sont envoyés quatre nouveaux religieux, rapidement suivis de quatre autres en 1931. Le nombre des missionnaires bétharramites en Chine est alors de seize. Une des questions qui habite les membres du conseil général est de favoriser le maintien de la vie bétharramite aux missionnaires. Il rappelle ainsi « que les missionnaires en terre païenne se doivent de se conformer au coutumier et à la règle »⁹⁷. Il est vrai que les besoins de l'exercice apostolique dans une région aussi vaste contraignent les religieux de vivre dans des lieux très éloignés les uns des autres. Ils n'ont donc plus de vie communautaire traditionnelle, et ne peuvent se réunir que mensuellement dans un des postes de la mission. Les exigences des M.E.P., composés de prêtres séculiers qui n'ont donc pas le souci de répondre aux exigences de la vie religieuse, sont des obstacles aux quelques tentatives de vie communautaire voulues par les bétharramites. Pour les besoins de leur formation ils sont envoyés dans les postes avec un prêtre expérimenté, donc un des M.E.P. et non un bétharramite. Ainsi, l'opportunité faite à la congrégation de se charger d'une partie de la mission du Yunnan sans autre supérieur que les autorités romaines, est rapidement acceptée. La congrégation est donc libre de gérer les affaires de la mission, mais en contrepartie elle se doit de secourir les Pères qui vivent dans un dénuement total. Le chapitre général de 1929 prend une série de mesures dans le but d'aider la mission. Tout d'abord est décidée une « mobilisation générale de la prière » : chaque jour les religieux devront réciter une demande d'intercession en faveur de la conversion de la Chine⁹⁸. Il semble primordial de faire connaître très largement l'existence des missions bétharramites de Chine. Ainsi, la publication d'une revue des missions est décidée ; les collèges et autres chapelles particulières occupées par la congrégation devront être des lieux d'information auprès des élèves et fidèles ; mais surtout les tournées paroissiales des missionnaires diocésains sont mises à contribution: les prédicateurs devront conclure leur sermon par un entretien sur les œuvres de Chine afin

⁹⁷ arch. S.C.J. n°4278

⁹⁸ arch. S.C.J. n°4279

Prière en faveur des missionnaires: « Divin Coeur de Jésus, nous vous prions, ne tardez plus, chassez de la terre de Chine le démon et ses suppôts. Ayez pitié de la multitude de païens et faites qu'ils rentrent bientôt dans la Sainte Eglise. Coeur Sacré de Jésus, que votre règne arrive en Chine. »

d'enseigner aux fidèles leurs devoirs à l'égard de l'apostolat missionnaire. Faire connaître la mission de Tali est l'occasion de trouver des subsides à envoyer aux religieux, grâce à des ventes de charité, des loteries organisées dans les collèges ou paroisses... Enfin, toutes les résidences bétharramites sont sollicitées afin de réserver une partie de leur budget aux œuvres de Chine. Cet argent devrait non seulement permettre de financer la mission, mais aussi de donner l'occasion aux missionnaires de profiter tout les sept ans d'un séjour de repos dans leur pays d'origine.

La congrégation prend donc très au sérieux les activités de Chine. Le conseil général fait son possible afin d'assurer un bon fonctionnement à l'exercice de la vie de la mission. Elle se développe donc normalement. En décembre 1934 la Congrégation de la Propagation de la Foi élève la mission de Tali au rang de préfecture apostolique. Les bétharramites sont confirmés dans leur fonction de missionnaires attirés de la circonscription. Ce changement de statut ne change en rien la vie des missionnaires. Du fait des répercussions de la Grande Crise, les aides provenant de Rome sont même plus rares, en quatre ans les fonds envoyés à Tali ont été presque divisés par deux. La réunion du chapitre général de cette année est l'occasion pour les missionnaires de faire entendre leurs doléances. Un long rapport sur la situation de la mission est rédigé et défendu par le préfet apostolique. Il réclame tout d'abord plus de personnel missionnaire. Seize religieux pour sa mission, cela est trop peu, il en réclame quarante cinq pour lui permettre de créer trois pôles missionnaires répartis sur le territoire autour desquels une quinzaine de religieux pourrait faire vivre autant de postes dispersés au cœur des vallées de cette région montagneuse. Il compare sa situation avec celle des missions protestantes très implantées dans le sud de la province, où celles-ci réussissent à entretenir une trentaine de postes. Il rappelle que la superficie de la mission est trop importante pour pouvoir réaliser un travail réellement efficace d'évangélisation avec si peu de missionnaires. Après presque quinze années de présence dans le Yunnan les bétharramites n'ont toujours pas réussi à répertorier la totalité des chrétiens de la province. Sillonner les 200.000km² de la province pour toucher les quelques cinq millions d'habitants n'est pas chose aisée tant les voies de communications sont mauvaises. Il est nécessaire de faire un voyage de trente cinq étapes pour parcourir la province du Nord au Sud et vingt étapes pour la traverser d'Est en Ouest. La progression de l'évangélisation n'est donc pas rapide, il estime que le nombre des baptisés est d'environ deux mille, mais des progrès sont visibles. Plus de mille catéchumènes reçoivent alors un enseignement sur la foi catholique en préparation à la réception du baptême. Les missionnaires reçoivent l'aide de deux prêtres chinois et d'une dizaine de vierges consacrées elles aussi issues des populations locales.

La révolution communiste en Chine chasse du pays les ressortissants étrangers. Les missionnaires sont bien sûr touchés par la nouvelle législation. Les religieux bétharramites ont rapidement pris conscience du danger que représentait pour l'avenir des missions chrétiennes la montée en puissance des partisans de Mao. Afin d'enraciner l'Eglise en Chine, la plupart des vicariats apostoliques sont érigés en diocèses. Ainsi, en décembre 1948 Tali devient le siège d'un nouvel évêché confié à un bétharramite, Mgr Lacoste, qui est sacré en mai 1949 dans la cathédrale de Kuming. Le pouvoir gouvernemental est encore actif dans les villes, mais les communistes sont de plus en plus influents dans les campagnes de la province. Des bandes armées sillonnent les routes et attaquent volontiers les missionnaires. Lors de leur prise de pouvoir dans la région, les missionnaires sont l'objet de tracasseries qui interdisent toutes tournées de mission. Ainsi à la Noël 1950 les bétharramites de Tali sont contraints de rester en ville. En septembre 1951 il leur est fait obligation de ne pas quitter la rue de leur résidence. La célébration du culte est réglementée. Rapidement la presse locale fait une campagne visant à discréditer les missionnaires. Les premiers départs sont organisés, Mgr Lacoste demande aux prêtres n'ayant pas charge d'âmes de quitter le pays avec la tâche de trouver non loin du Yunnan une nouvelle mission. Les autres religieux sont rassemblés de force à Kuming, puis expulsés du pays. Seul l'évêque et deux collaborateurs restent à Tali où ils connaîtront les jugements populaires et l'instauration de la « Triple Autonomie ».

Malgré la charge importante que représente la mission de Tali pour la congrégation, le conseil général ne parle jamais de remettre en question l'existence au sein de l'institut d'une branche de religieux destinés au service de l'évangélisation des territoires de mission. Ni la guerre provoquant l'occupation de la région par les Japonais, ni la révolution chinoise qui chasse les religieux du pays ne sont prétextes à l'arrêt des œuvres d'évangélisation en Asie., Sans doute poussé par les plus jeunes missionnaires envoyés peu de temps avant leur expulsion, Bétharram s'installe en Thaïlande.

2. Réappropriation de l'appel missionnaire.

2.1. Fidélité à l'appel missionnaire.

La dispersion des betharramites amène dès le mois de septembre 1951 le P. Saint-Guily, vicaire général de Mgr Lacoste et supérieur religieux de la communauté des missionnaires, à s'installer à Bangkok sous la protection du vicaire apostolique, Mgr Chorin⁹⁹. De là il tente d'entrer en contact avec plusieurs diocèses d'Asie, celui de Ceylan, un d'Indonésie... Le choix des évêques auxquels il fait des propositions de fondation de missionnaires se fait en fonction des connaissances qu'il a pu faire au cours de ses voyages à Kuming où un certain nombre de prélats ont séjourné, soit pour le sacre de Mgr Lacoste, soit pour les besoins de leur mission¹⁰⁰. Les réponses tardant à venir, Saint-Guily propose à Mgr Chorin l'équipe qu'il constitue avec sept autres jeunes betharramites venus le rejoindre à la fin de l'année 1951. Le P. Saint-Guily demande au délégué apostolique d'Indochine, Mgr Dooley, d'intercéder en sa faveur auprès de l'archevêque de Bangkok. Deux propositions sont avancées au P. Saint-Guily qui transmet au conseil général. Tout d'abord celle de Mgr Dooley qui songe à diviser le vicariat de Bangkok en deux provinces afin d'offrir la partie septentrionale aux betharramites¹⁰¹. Ensuite le souhait de Mgr Chorin est beaucoup moins favorable à la création d'une nouvelle circonscription ecclésiastique en Thaïlande, il n'envisage tout au plus qu'à céder un district de la province proposée par Dooley. Mgr Chorin vient d'installer dans la ville de Chieng Mai capitale du nord Siam une équipe des M.E.P. ayant quitté la Chine. Ces missionnaires ont le grand avantage de bénéficier d'un apport financier conséquent qui permet au vicariat de Thaïlande d'ouvrir de nouveaux postes sans multiplier les dépenses¹⁰². D'autres facteurs poussent Mgr Chorin à ne pas diviser le vicariat. Tout d'abord il prépare l'Eglise de Thaïlande à passer aux mains du clergé indigène, et ne souhaite pas leur donner un territoire amputé des postes avancés du Nord. De plus il se méfie des betharramites: religieux dont la raison d'être n'est pas le service des missions en Asie contrairement aux M.E.P., qui eux, ne risquent pas de quitter la mission pour répondre aux besoins d'établissements occidentaux. De plus, la position des betharramites en Thaïlande n'est pas reconnue par la Propagande à Rome. Sont-ils toujours officiellement affectés à la

⁹⁹ arch. S.C.J. n° 4344 lettre du 31 octobre 1951

¹⁰⁰ entretien avec le R.P. Saint-Guily.

¹⁰¹ arch. S.C.J. n°4344 lettre du 21 février 1952.

¹⁰² arch. S.C.J. n°4344 lettre du 15 mars 1952

mission de Tali ou en sont ils-libérés?¹⁰³ Durant les premiers mois de l'année 1952 leur situation est extrêmement précaire. Le conseil général demande à son procureur à Rome de travailler à l'éclaircissement de l'affaire. La Propagande tranche en faveur d'une partition du vicariat de Thaïlande afin de céder la région de Chieng Mai à la congrégation de Bétharram¹⁰⁴. Cet issue arrange les betharramites qui pourront travailler auprès de populations proches de celles du Yunnan et dont les jeunes missionnaires ont étudié la langue.

2.2. Nouvelle définition de l'activité missionnaire.

Lorsqu'en 1922 la congrégation accepte d'envoyer en Chine quelques uns de ses religieux, cela se fait dans la plus grande ignorance de ce qui peut être demandé et vécu en terre de mission. Après vingt ans d'expérience de vie missionnaire la congrégation sait à quoi elle s'engage en prenant en charge un autre territoire de mission. Elle est donc en mesure de négocier avec les autorités ecclésiastiques. Les différents contrats passés entre la congrégation et la hiérarchie témoignent de l'expérience des missionnaires et sont révélateurs des exigences de la vie de mission.

Les missionnaires font leur possible pour intervenir dans la définition du territoire qui va leur être confié pour devenir leur champ missionnaire. Il est certain qu'ils ne souhaitent pas recevoir un territoire aussi vaste que celui de Tali. Bien avant que les betharramites soient appelés à s'installer définitivement en Thaïlande, le supérieur général, le T.R.P. Buzy, n'était pas favorable au projet fait par Mgr Dooley qui prévoyait de donner à la congrégation tout le Nord du pays. Les religieux savent que le travail missionnaire dans ces contrées montagneuses, n'est pas facilité du fait des difficultés à cheminer d'un poste à l'autre. De plus ces régions accidentées ont vu croître plusieurs tribus différentes ne parlant pas la même langue. Les betharramites demandent donc que le découpage du territoire qui va leur être affecté puisse recouvrir des populations homogènes. Ceci pourrait de plus permettre de créer un maillage de postes de missions serré et ainsi assurer une activité pastorale cohérente.

En plus de la définition des limites du territoire de mission, les betharramites cherchent à clarifier les rapports qu'ils devront entretenir avec la hiérarchie. En effet, les missionnaires betharramites doivent désormais composer avec une hiérarchie ecclésiastique rapidement formée de Thaïlandais. L'exercice de la mission en Chine s'est toujours fait sous la direction de la Propagande. Les betharramites étaient donc extrêmement libres de gérer leur

¹⁰³ arch. S.C.J. n°4344 lettre du 20 avril 1952

¹⁰⁴ arch. S.C.J. n° 4344 groupe de lettres écrites aux mois de mars et avril 1952.

mission comme ils l'entendaient. La création d'un diocèse à Tali trois ans avant leur expulsion n'a rien changé à leurs habitudes: l'évêque était des leurs. Ils sont désormais contraints d'entrer en dialogue avec un supérieur qui définit les orientations générales de la vie de son diocèse. De là est né le besoin de rédiger un contrat. Les rôles et prérogatives de chacun y sont inscrits. L'évêque, le chef du diocèse, organise la vie de sa mission et « encourage l'activité spontanée de ceux qui y participent »¹⁰⁵. Les missionnaires ont reçu mandat du Saint Siège de travailler à l'édification de l'Eglise locale. L'évêque doit bien sûr tenir compte de l'état des bétharramites qui sont des religieux, et se doivent donc de mener leur activités pastorales, certes sous l'égide de la hiérarchie, mais dans l'esprit propre de l'institut. Ils peuvent donc avoir une organisation propre, c'est à dire vivre sous l'égide d'un supérieur nommé par l'ordinaire de la congrégation, qui a pour tâche non seulement de maintenir parmi les missionnaires l'esprit bétharramite (en organisant la retraite annuelle et les réunions mensuelles, en faisant des visites canoniques, en traitant avec les religieux de tout ce qui touche à leur vie et à leurs activités personnelles), mais encore de servir d'intermédiaire entre les religieux et l'évêque, et est donc qualifié pour régler les éventuels conflits. Ainsi s'il estime que certaines fonctions sont incompatibles avec la discipline religieuse, il peut en référer à l'évêque. L'activité des bétharramites missionnaires doit désormais s'élaborer dans un dialogue constant avec la hiérarchie. Ainsi, une création d'œuvre ne peut se faire sans l'autorisation de l'évêque. De même l'évêque ne peut pas imposer sa volonté aux religieux en ce qui concerne la création de ces œuvres puisque c'est l'institut qui finance en grande partie ses postes de mission. La gestion du personnel missionnaire bétharramite doit également se faire en dialogue avec l'ordinaire du lieu. En effet, si la nomination de nouveaux bétharramites dans la mission appartient exclusivement au supérieur majeur, qui peut également rappeler un missionnaire en toute liberté, celui-ci doit toujours faire en sorte que ces nominations ne portent pas atteinte à la sauvegarde de la mission. Par contre c'est l'évêque qui donne l'investiture aux religieux affectés à un poste et non le supérieur religieux¹⁰⁶. En ce qui concerne la propriété des biens servant aux postes de mission, l'essentiel des bâtiments, terrains, mobilier, appartient au diocèse. Toutefois, c'est l'institut qui finance en grande partie la mission : les revenus versés par la Propagande ne sont pas suffisant pour l'entretien du personnel missionnaire et l'achat de nouveaux biens permettant le développement de la mission. Il est donc important de définir les titres de propriété de tout ce qui est utilisé par les bétharramites, auxquels est reconnu le droit de posséder des biens

¹⁰⁵ arch. S.C.J. n° 4341

¹⁰⁶ arch. S.C.J. n° 4341

propres. La différenciation des titres de propriété se fait sur la nature des fonds investis: s'il s'agit de fonds amassés pour la mission de Chieng Mai, les biens achetés avec seront la propriété du diocèse, par contre les biens achetés avec les fonds rassemblés pour les missions bétharramites appartiennent à la congrégation. Afin de faire vivre la mission, la congrégation se charge d'entretenir un procureur des missions qui doit trouver l'argent nécessaire aux besoins de la mission¹⁰⁷.

2.3. Affirmation de l'état de missionnaire à Bétharram.

La fondation de la mission bétharramite de Thaïlande marque une grande évolution dans la conception de l'activité missionnaire réalisée par les religieux de la congrégation. En effet, les bétharramites de Chine avaient durant vingt ans mené leur activité missionnaire en toute liberté. En changeant de pays de mission, les bétharramites entrent dans une nouvelle démarche missionnaire, basée sur le dialogue avec la hiérarchie locale. La plupart des bétharramites partis fonder en Thaïlande n'ont vécu que quelques années en Chine, où ils n'ont connu qu'une situation politique rendue difficile par la guerre civile. Il leur a été donc plus facile de s'accommoder à la nouvelle donne missionnaire qu'à un personnel plus âgé habitué à l'organisation de la mission de Tali. Mais le plus important à retenir dans la fondation thaïlandaise est le choix que fait la congrégation de maintenir un corps de missionnaires destiné à l'évangélisation des populations lointaines. Le P. Saint-Guily témoigne volontiers des difficultés qu'a connues la congrégation avec la mission de Tali. Difficultés pour trouver le personnel missionnaire suffisant, difficultés pour financer cette œuvre, difficultés pour la congrégation de voir nombre des missionnaires mourir souvent jeunes, assassinés ou mort à la suite d'une épidémie ou d'épuisement. En vingt ans de présence en Chine, la congrégation a envoyé trente et un missionnaire, sept y sont morts, en moyenne sept ans après leur arrivée. Chassée de Chine après l'arrivée au pouvoir des communistes, il était possible à la congrégation d'arrêter d'envoyer dans les missions des bétharramites sans rompre le contrat qui unissait la congrégation avec la Propagation de la Foi. Malgré les difficultés que représente l'entretien d'une mission, la congrégation décide de rechercher un nouveau territoire d'évangélisation. L'institut va ainsi développer un nouveaux type d'apostolat qui jusque là n'était que marginal.

Les années cinquante marquent à Bétharram un tournant important en direction des

¹⁰⁷ arch. S.C.J. n° 4341

populations des pays de mission. Nous avons vu comment la mission *ad gentes* c'est transformée après l'expulsion des missionnaires de Chine et leur implantation en Thaïlande. La fin de l'époque coloniale qui s'amorce alors fait évoluer les communautés d'Afrique du Nord où les collèges se vident des élèves d'origines européennes pour accueillir les enfants des populations musulmanes. La aussi, la congrégation décide de rester implantée dans ces pays en sachant que ces œuvres ne vont pas amener à la conversion des populations musulmanes. Le seul but de ces collèges est d'assurer une présence chrétienne en pays musulman. Les rapports qu'entretiennent les religieux avec ces populations se basent donc sur une vision totalement différente de leurs activités pastorales. La congrégation regarde volontiers en direction des pays du sud où l'Eglise n'est pas encore implantée. L'encyclique du pape Pie XII, *Fidei donum*, lance un appel aux Eglises anciennes pour qu'elles prennent plus d'initiative en faveur des territoires de mission, notamment en envoyant des prêtres à leur service. Le pape demande également à tous les instituts religieux séculiers d'aller dans ce sens. L'évolution récente de la congrégation de Bétharram pousse le conseil provincial de France, dirigé par le R.P. Matéo, à répondre aux sollicitations de fondation qui lui sont adressées. Ainsi sont offertes aux bétharramites les directions d'un petit séminaire en Casamance, d'un collège secondaire à Lomé, et d'un « cours normal » en Côte d'Ivoire où pourraient être formés les instituteurs catéchistes dans la ville de Ferkésségou dans le Nord du pays¹⁰⁸. C'est cette dernière proposition qui va être retenue par le conseil provincial. En juin 1959 le R.P. Matéo part dans le diocèse de Katiola afin de préparer l'arrivée des premiers bétharramites en Afrique noire. Au mois de septembre trois bétharramites sont envoyés pour ouvrir l'école qui vient d'être achevée. La communauté est composée de cinq membres en 1964 et dirige cette école de quatre vingt cinq élèves répartis entre la sixième et la troisième, et les prépare au brevet suivant le programme français. La fonction de cette école est en fait de former spirituellement les jeunes garçons dans un cadre proche de celui des petits séminaires (vie liturgique importante, instruction religieuse suivie, fréquence des conférences spirituelles et de la direction spirituelle.). Les Clercs de Saint Viateur se chargent de poursuivre la formation permettant aux Pères des Missions Africaines de Lyon, en charge du secteur missionnaire, de bénéficier de l'aide d'instituteurs catéchistes. En plus de cette activité scolaire les religieux bétharramites animent divers groupes d'action catholique et entrent ainsi en contact avec la population locale afin d'assurer une activité missionnaire.

La congrégation continue de fonder dans les pays de mission, notamment africains, et, vingt

¹⁰⁸ Béñat Ségur Bétharram en Côte d'Ivoire. publication interne.

cinq ans plus tard la province italienne implante en Centre Afrique une communauté. La congrégation fait résolument le choix de s'installer dans les pays de mission. En effet, à partir de la fondation Thaïlandaise le choix des implantations s'est toujours porté sur des pays de mission. La congrégation a donc choisi de développer en son sein un caractère traditionnellement réservé à des instituts spécialisés, créés afin d'assurer l'évangélisation de populations n'ayant jamais connu le christianisme.

2.4. Lien entre mission et recherche de vocation.

Comment comprendre l'évolution qu'a connue la congrégation dans sa politique de fondation de communauté à l'étranger pour arriver à favoriser les pays de mission? Il est très difficile de répondre à cette question avec certitude. Des « virages missionnaires »¹⁰⁹ ont été analysés chez certaines congrégations ont été faites. Mais ces études portent sur des périodes bien antérieures à celle étudiée et sur des congrégations qui se sont destinées au service des missions très peu de temps après leur création et qui devinrent des instituts exclusivement missionnaires, ce qui n'est pas le cas de la congrégation de Bétharram. Une des clefs de compréhension pourrait être donnée en articulant deux idées: l'appel missionnaire et la recherche de vocation.

L'attrait des missions est très important dans le monde religieux de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Nous avons vu dans la première partie de ce travail que les fondations de Bétharram participent à des mouvements migratoires de population (en direction de l'Amérique du Sud) ou de religieux (en direction du Moyen Orient.). Nombre de congrégations ou d'instituts séculiers qui naissent alors, se créent dans le but de servir les territoires de mission (Missions Africaines de Lyon, les Pères des Missions d'Afrique, les sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie...)¹¹⁰. Il y a donc en Europe un grand désir de partir servir dans les missions. L'expulsion des religieux n'a pas mis un terme à cet engouement pour l'évangélisation de peuples lointains et leur retour en France après la Grande Guerre est l'occasion de renouer avec la tradition de départs missionnaires. Sur le plan intellectuel et universitaire l'étude des missions débute notamment grâce aux travaux de George Goyau en France et à ceux des chaires de missiologie des universités catholiques de Belgique et d'Allemagne. Ceci est la marque d'un véritable renouveau de l'attrait

¹⁰⁹ Edouard Brion « Le virage missionnaire des Oblats de Marie Immaculée et des Pères des Sacrés-Cœurs au XIX^{ème} siècle »

¹¹⁰ Mgr Delacroix Histoire universelle des missions catholique.

missionnaire. Ainsi, en fondant une communauté au service de l'évangélisation des peuples, la congrégation de Bétharram prend part à une démarche partagée par beaucoup d'instituts (les Servantes de Marie et les Filles de la Croix fondent elles aussi des communautés en terre de mission). Au regard du foisonnement des publications missionnaires et des succès des expositions missionnaires, on peut dire que l'attrait pour les missions est porté par une demande des catholiques.

Cet attrait peut-il être utilisé par les religieux pour faire naître de nouvelles vocations parmi les jeunes enfants et ainsi les faire entrer dans les petits séminaires ou les écoles apostoliques ? Certaines congrégations comme les Frères des Ecoles Chrétiennes entretenaient des religieux chargés de sillonner les campagnes afin de trouver des enfants voulant entrer au service de l'Eglise. Ces religieux recruteurs pouvaient utiliser les revues missionnaires présentant les œuvres de l'institut Lassalien dans les pays étrangers. Dans un contexte social religieux, où avoir la foi ne pose pas de problème, de nombreuses vocations ont pu naître à la suite de ce genre de rencontres avec un religieux ou à la lecture des revues missionnaires¹¹¹. La congrégation de Bétharram n'entretient pas de religieux dans ce but, toutefois les missionnaires diocésains qui sillonnent les campagnes peuvent ainsi être à l'origine d'une vocation bétharramite. Comme nous l'avons vu plus haut ils ont le devoir de conclure leur sermon par une évocation des missions de Chine. Cette évocation pourrait être également à l'origine d'une vocation.

Cependant, il ne faudrait pas en conclure que la décision de fonder en Chine est le fruit d'une stratégie guidée par la volonté de favoriser un renouvellement des effectifs bétharramites. De plus, rien dans l'étude des actes des chapitres et de la correspondance des Pères ayant alors des responsabilités dans la congrégation à l'époque de la première fondation missionnaire ne donne à penser que la décision d'installer des bétharramites en Chine puisse s'expliquer par un désir d'attirer plus de vocations. La fondation missionnaire ne peut être comprise comme appartenant à une politique de recherche de vocation dirigée par la congrégation qui de toute manière ne connaît pas alors de crise de recrutement.

Si l'on ne peut pas dire que les fondations missionnaires ont un lien avec la recherche de nouvelles vocations françaises, le dernier exemple de fondation en terre de mission d'une communauté bétharramite a été fait dans le but d'accueillir des religieux indigènes. En effet la fondation bétharramite en Inde décidée lors du chapitre général de 1987, est dans l'histoire des fondations bétharramites un cas tout à fait unique. Le chapitre décide d'envoyer en Inde

¹¹¹ Claude Soetens « La vocation d'une centaine de missionnaires belges (1904-1965). Premiers résultats d'une enquête orale. »

des religieux avec la seule mission de recruter des vocations indiennes. L'idée est donnée à un des religieux qui prêche une retraite chez les Servantes de Marie dont un certain nombre sont indiennes. Dans le but de se rendre compte de la viabilité du projet, le supérieur général envoie au début de l'année 1987 un religieux, le P. Mirco, dans les communautés indiennes des Servantes de Marie, qui se trouvent toutes dans le sud-ouest du pays sur la côte de l'océan Indien. Un an plus tard, ce même religieux retourne en compagnie d'un des membres du conseil général, le P. Landel, pour faire une tournée dans les séminaires de la région afin de proposer, avec l'accord de l'évêque, la spiritualité bétharramite aux séminaristes. Deux à trois jeunes gens montrent un intérêt pour la spiritualité proposée, et font la demande de devenir postulant dans la congrégation.

Cet exemple tout à fait particulier d'une fondation en pays de mission témoigne des difficultés que connaît la congrégation à renouveler son personnel religieux en Europe. L'angoisse de voir mourir l'institut pousse les bétharramites à se tourner en direction des pays de mission. C'est également au tournant des années quatre vingt dix que sont acceptés les premiers novices thaïlandais et ivoiriens¹¹². La congrégation sait aujourd'hui que l'avenir de la spiritualité de saint Michel Garicoïts est dans ces pays de mission. L'ordo de congrégation recense en 1999, cinquante six jeunes gens se préparant à devenir bétharramite originaires des pays de mission. La plupart sont en formation dans leur pays, seuls les quatre novices palestiniens ont intégré un noviciat en Europe.

Si les fondations en territoire de mission permettent de faire survivre la famille religieuse bétharramite à la crise des vocations en Europe, la physionomie de la congrégation est appelée à se transformer de façon radicale.

¹¹² Béñat Oyenart De Bétharram en Côte d'Ivoire, à des africains bétharramites? Une proposition de vie religieuse. publication interne, 1992, 93pp

Conclusion.

Etudier les fondations réalisées dans de nouveaux pays par la congrégation des Pères du Sacré Cœur de Jésus de Bétharram durant les 150 ans de son histoire, nous permet de mieux comprendre comment l'institut se développe dans le monde.

(partie manquante)